

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan 2012

Charte 2011 - 2023



l'Auvergne, côté soleil levant

Le territoire du Parc



103 203 habitants
162 communes
287 800 hectares



■ Communes labellisées
■ Communes associées

Sommaire

AXE 1	Un socle patrimonial facteur d'appartenance	3
	Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels	4
	Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces	4
	Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables	6
	Construire une stratégie exemplaire pour la nature québécoise	15
	Construire les paysages de demain	16
	Faire face au bond et cultiver l'ouverture	16
	Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui	16
	Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable	16
AXE 2	Un territoire de ressources au bénéfice des habitants	17
	Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire	18
	Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau	18
	Préserver et restaurer la qualité physique des ressources aquatiques	19
	Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt	21
	Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables	21
	Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux	21
	Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources	22
	Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables	22
	Développer les filières courtes et mettre en valeur les produits locaux	22
	Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres	23
	Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel »	23
	Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes	24
	Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables	25
	Valoriser les ressources en énergies renouvelables	27
	Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables	27
AXE 3	Des pratiques plus durables pour une autre vie	29
	Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale	30
	Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables	30
	Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction	32
	Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie	33
	Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat	33
	Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement	34
	Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural	35
	Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural	36
	Jouer l'atout de la voie ferrée Pesehaires-Estivareilles-Darsac	36
AXE 4	Citoyen d'ici et du monde : l'Homme au cœur du projet	37
	Activer le passage des idées aux actes	38
	Sensibiliser la population en osant l'inattendu	38
	Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable	41
	Agir pour plus de solidarité	43
	Développer les solidarités intergénérationnelles	43
	Développer la coopération interrégionale et internationale	43
	Le Syndicat mixte	44
	Le Comité syndical	44
	L'équipe technique	45
	Le budget	46
	Animations des intercommunalités	47
	Programme leader	47
	Partenariat avec les « villes portes »	48
	Pôle d'excellence rurale	48

L'équilibre et la mesure ...

Edito

Les débats qui ont animé les travaux de révision de la Charte du Parc avaient clairement abordé la question de l'ingénierie au service des communes de notre territoire. Dans le contexte général du redéploiement des missions des services de l'Etat et de l'évolution des compétences des collectivités, une réflexion légitime s'est développée pour proposer de nouveaux modes d'accompagnement et faciliter la prise de décision des élus locaux, notamment en matière d'aménagement. C'est en ce sens que le Parc s'est efforcé de construire des outils d'aide à la décision fondés sur la mutualisation et la solidarité.

Mutualisation

Créé fin 2012, l'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez répond à ce besoin. Fruit d'une adhésion volontaire des communautés de communes, cet outil expérimental et exemplaire développe une ingénierie territoriale adaptée et doit ainsi favoriser l'émergence d'un nouvel urbanisme fondé sur une politique concertée et choisie localement. Animé par le Parc, l'atelier s'appuie sur un large réseau de partenaires qui peuvent ainsi construire un savoir-faire et une culture commune. Les 14 communautés de communes concernées ainsi que leurs communes peuvent depuis le 1^{er} janvier 2013 mobiliser l'atelier dans les plans locaux d'urbanisme et tous leurs projets d'aménagement.

Cohérence et synergie

Le plan biodiversité a été adopté suite à un diagnostic issu de multiples contributions. Ce plan exprime des orientations en matière de conservation, de préservation et de gestion des ressources naturelles afin de guider élus et partenaires dans la mise en place d'actions comme le suivi d'espèces significatives.

Enfin en 2012, le Parc a adopté une nouvelle charte graphique. Celle-ci se nourrit de valeurs essentielles et de notre engagement : la simplicité, la frugalité, la nécessité de développer des pratiques durables, solidaires et partagées.

Economie d'échelle

Sous l'impulsion de la Région Auvergne et dans la perspective de structurer l'animation et la promotion touristique à l'échelle du Livradois-Forez, 12 communautés de communes ont approuvé la démarche visant à étudier l'intérêt de la création d'un office de tourisme intercommunautaire.

Vent de solidarité

En 2012, La SAEML Eole-Lien a déposé le premier permis de construire pour cinq éoliennes. Regroupant les collectivités et un opérateur privé et conçu pour maîtriser l'exploitation d'une ressource durable, cette société permettra la redistribution d'une partie des bénéfices de la future exploitation au profit des collectivités du Livradois-Forez.

Tony Bernard,
Président du Parc
naturel régional Livradois-Forez,
Maire de Châteldon.



AXE

1

Un socle patrimonial facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Cartographie de la végétation du Livradois-Forez

— Fin 2011, le Parc a confié au CBNMC la réalisation, en trois ans, de la cartographie des végétations de son territoire. Cette carte sera accompagnée d'un descriptif et d'une analyse spatiale et qualitative des végétations inventoriées. Ce travail apportera des informations pratiques sur la flore et les végétations potentielles, en matière de foresterie, d'agriculture, d'applications paysagères, de génie écologique, etc.

— Cette carte des végétations constituera un outil de référence pour la connaissance des communautés végétales, des habitats et de leur répartition sur le Parc. Elle permettra aussi un suivi de l'évolution de la végétation qui est l'une des composantes essentielles de la biodiversité du Livradois-Forez. Elle sera également utilisée pour déterminer des priorités d'intervention, pour faire des choix de protection et de gestion à l'échelle du territoire ou localement (PLU, projets d'aménagement etc.) et à des fins pédagogiques.

— En 2012, le CBNMC a complété la typologie des habitats du Livradois-Forez (160 relevés phytosociologiques effectués sur la partie alti-ligérienne qui est la moins connue), a réalisé une synthèse des cartographies existantes, a préparé les « fonds blanc physionomiques et écologiques » et a entamé la rédaction de la description des séries de végétation et d'habitats. Le travail de terrain débutera au printemps 2013.



Corridor de La Dore - Courpière

Corridors écologiques

— Suite aux travaux de cartographie des réseaux écologiques du Livradois-Forez, le Parc a élaboré, en 2011, une stratégie et un programme d'actions visant à favoriser la connaissance et la prise en compte des réseaux écologiques, leur protection ou leur restauration. Deux actions ont été engagées en 2012. D'une part, la préparation d'un Cahier technique du Parc. D'autre part, le Parc a proposé à la Communauté de communes Billom - Saint-Dier / Vallée du Jauron - qui constitue un trait d'union entre le Livradois-Forez et le Grand Clermont - d'expérimenter, en 2013, une démarche pour la prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme. A partir de cette expéri-

mentation, le Parc pourra sensibiliser et accompagner d'autres communautés de communes, notamment grâce à l'édition d'un guide méthodologique.

— Parallèlement, le Parc a suivi les travaux de l'IPAMAC² sur le « maintien de la biodiversité des territoires ruraux du Massif central à travers la préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés ». L'ensemble des parcs naturels et des conservatoires d'espaces naturels du Massif central ainsi que le conservatoire botanique du Massif central participent, à ce programme. Le but est de constituer un socle commun de connaissances, d'outils et de savoir-faire, et de partager les acquis, notamment avec la profession agricole pour développer des synergies entre préservation de la biodiversité et agriculture.

— Enfin, le Parc a contribué à l'élaboration par l'État et la Région du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) Auvergne qui sera le document cadre de mise en œuvre de la TVB³ à l'échelle régionale. L'objectif est de définir le réseau écologique qu'il convient de préserver pour garantir les capacités de déplacement des espèces animales et végétales en Auvergne. Ces déplacements sont nécessaires à la conservation des populations.

Plan Biodiversité

La Charte du Parc prévoit l'adoption d'un Plan biodiversité précisant les actions à prévoir par le Parc en faveur des espèces et des milieux naturels. Un diagnostic de la biodiversité partagé avec les spécialistes des différents groupes d'espèces et des milieux était le préalable à son élaboration. Réalisé en 2011 - avec la contribution d'experts - ce diagnostic a permis la rédaction, en 2012, du Plan biodiversité du Parc qui a été adopté par le Comité syndical en juillet 2012.

Ses orientations - en matière de conservation et de gestion des milieux et des espèces, de préservation et de gestion des réseaux écologiques et d'information et de formation des acteurs - guideront le Parc et ses partenaires dans le choix de leurs interventions et permettront de veiller à la cohérence et à la synergie des différents programmes (contrats territoriaux, sites Natura 2000, plans régionaux espèces...).

Des actions ont été engagées dès 2012 :

— décision de réaliser à partir de 2013 un bilan de la présence de huit espèces de papillons dites « patrimoniales et à surveiller » qui ont été peu ou pas suivies depuis la création du Parc (dont les Azurés des mouillères et du serpolet) ;

— contribution à l'élaboration des déclinaisons régionales de PNA⁴ pour le Sonneur à ventre jaune, les Azurés et les Odonates et à la mise en œuvre d'autres déclinaisons, notamment pour les chiroptères et la loutre ;

— dans le cadre de l'Observatoire des amphibiens d'Auvergne et du Massif central, participation au choix des sites de suivi et élaboration d'un projet de convention de partenariat avec les CPIE pour la mise en œuvre de cet observatoire dans le Livradois-Forez ;

— suite à l'arrêté du préfet du Puy-de-Dôme rendant obligatoire la destruction de l'Ambroisie, le Parc a participé au comité régional de suivi du plan de lutte contre cette espèce végétale envahissante qui est source d'allergies.

Un livret sur le patrimoine naturel du Livradois-Forez

Le Parc a rédigé - avec la contribution de 24 naturalistes - et édité un guide intitulé « A la découverte de la nature ». Ce document d'une centaine de pages permet une meilleure connaissance des différents milieux naturels du Livradois-Forez et des espèces animales et végétales qui leur sont associées. En outre, il prodigue des conseils pour aider à leur préservation. Illustré de plus de 200 photos couleur, il comprend sept chapitres : les Hautes-Chaumes du Forez, les tourbières, les forêts de plaine et de montagne, les vallées encaissées et les cotéaux secs, les rivières, ruisseaux, mares et étangs, le bocage et la nature près de chez soi. 1 200 exemplaires ont été offerts et 550 autres ont été vendus.



¹ Conservatoire botanique national du Massif central
² Association Inter-Parcs du Massif Central
³ Trame Verte et Bleue
⁴ Plans nationaux d'action en faveur d'espèces menacées

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Mise en place d'outils réglementaires ou contractuels

— Lors de la révision de sa Charte, le Parc a placé le site du Malaguet (Commune de Monliet, Haute-Loire) parmi les sites devant faire prioritairement l'objet d'une démarche de protection ou de gestion de la biodiversité. En effet, en raison de la présence d'un grand nombre d'espèces patrimoniales, le lac de Malaguet et le complexe de zones humides, les prairies et les forêts qui lui sont associés forment un haut lieu de biodiversité, unique en son genre en Haute-Loire et dans le Livradois-Forez. Il compte même parmi les milieux remarquables d'Auvergne, notamment en raison d'une flore riche de plusieurs espèces dont la conservation est prioritaire au plan régional (herbiers flottants à Fluteau nageant, gazons à Elatine à six étamines et gazons amphibies vivaces à Littorelle à une fleur). Le Parc a donc relancé le projet de réserve naturelle déjà évoqué au début des années 1990 et enrichi désormais par les connaissances naturalistes engrangées grâce aux diagnostics de la biodiversité réalisés au cours des dernières années. Lesquels ont confirmé l'intérêt écologique de ce site et la nécessité d'une protection et d'une gestion cohérente. Une concertation a été engagée avec les nombreux propriétaires et usagers du site, ainsi qu'avec les trois communes concernées (Monliet, Sembadel et Félines). **Le Parc a élaboré le dossier de candidature, première phase de la procédure de classement en réserve naturelle régionale, qui a été accepté par la Région, pour la création d'une réserve naturelle régionale sur plus de 52 ha.**



Lac de Malaguet

— Suite à la réalisation d'un diagnostic végétal sur le site communal de La Garde à Frugières-le-Pin (Haute-Loire), le Parc a été sollicité pour participer au montage d'un projet de préservation. Il a proposé de faire réaliser, en 2013, des inventaires faunistiques et un plan de gestion afin de préciser les interventions, le cadre et les outils nécessaires à la préservation et à la valorisation de ce site.

Chouette chevêche

Le territoire du Livradois-Forez abrite une population importante de chouette chevêche, espèce sur laquelle pèsent des menaces en France comme en Europe. Aussi le Parc a-t-il intégré, en 1996, l'Observatoire inter-Parcs qui regroupe dix parcs naturels régionaux avec pour objectif d'améliorer la connaissance de cette espèce en vue de son maintien dans les territoires qu'elle fréquente. Tous les quatre ans, un inventaire des mâles chanteurs est réalisé dans trois zones témoins situées dans la partie puydômoise du Livradois-Forez : Glaine-Montaigut/Reignat, Bort-l'Étang, Augerolles/Sauviat. **Le comptage effectué en 2012 sous l'égide du Parc a révélé un déclin de la population des mâles chanteurs de l'ordre de 50%**, avec 36 sites notés contre 72 en 2008. La densité moyenne est de l'ordre de 0,83 site occupé par la chouette chevêche au km², contre 1,67 quatre ans plus tôt. Ces résultats ont alerté le Parc : cet oiseau nocturne étant un prédateur (au sommet de la chaîne alimentaire), son déclin peut révéler des évolutions d'autres espèces vivantes et des milieux. Pour cette raison, le suivi de la chouette chevêche sera reconduit selon le même protocole en 2013, afin de savoir si la diminution des populations est confirmée.

Chouette chevêche



Natura 2000

Neuf sites confiés au Parc

— Sur 22 sites Natura 2000 inclus, en totalité ou partiellement, dans le territoire du Parc, 9 sont gérés par le Parc : les monts du Forez, les Bois Noirs, la plaine des Varennes, les puits de Pileyre et du Turluron, le complexe minier de la vallée de la Seminière de la Pause, Auzelles et Dore et affluents. Depuis la validation du Document d'objectifs de ce dernier en 2012, les 9 sites sont tous en phase de mise en œuvre des actions.

— Un bulletin d'information commun à ces sites a été réalisé en 2012 et sera diffusé en 2013 dans toutes les communes concernées et au-delà.

Bois Noirs

— Comme chaque année, un suivi hydrologique de la Tourbière de la haute vallée de l'Étui a été réalisé. Ces relevés de mesures (température, pléziométrie, vent, ensoleillement...) améliorent les connaissances du milieu et la compréhension des modalités de sa création et de son évolution. Ce qui permet d'appliquer une gestion la plus adaptée possible.

— Les diatomées, algues brunes siliceuses microscopiques, sont très présentes dans les tourbières mais les connaissances sur leur vie dans ce milieu demeurent fragmentaires. Une étude menée par le Parc a permis de caractériser les diatomées vivant dans la tourbière de l'Étui ; de retracer leur évolution au cours des derniers millénaires et de faire le lien avec une analyse des pollens ; de mettre en évidence les liens existant entre ces diatomées et les caractéristiques hydrologiques et écologiques du site ; d'amorcer l'élaboration d'un outil opérationnel pour le diagnostic de l'état écologique actuel des tourbières. Conformément au Document d'objectifs, un suivi floristique est réalisé tous les trois ans. En 2012, ont été réalisés plusieurs relevés sur six carrés permanents installés au sommet du Montoncel et dans la haute vallée de l'Étui.

— Le suivi photographique des tourbières de la Croix de l'Olivier, de la source de la Besbre, de la source de l'Eau noire et de la haute vallée de l'Étui a été renouvelé.



Sphaligres

Plaine des Varennes

— Le comité de pilotage de ce site Natura 2000 a reconduit le Parc en tant que structure porteuse des actions prévues dans le document d'objectifs. Validé en 2002, celui-ci n'est plus opérationnel. Sa réactualisation suppose, en préalable, de dresser le bilan de 10 ans de mise en œuvre. Le Parc a confié cette tâche à un étudiant-stagiaire également chargé d'actualiser les diagnostics naturaliste et socio-économique.

— Depuis plusieurs années, le Parc et la commune d'Orléat (Puy-de-Dôme) réalisent des travaux de protection et de restauration des dunes continentales des Girauds-Faures : réouverture des pelouses à corynéphores (petite graminée hérissée et compacte au fin feuillage bleu acier), abattage et dessouchage des pins et chênes qui ont envahi les dunes, débroussaillage et exportation des matériaux. Ces travaux se poursuivent dans le cadre d'un contrat Natura 2000 signé par la commune d'Orléat en 2010 pour un secteur de 5,7 ha. Une solution de pâturage est recherchée pour assurer l'entretien durable des zones restaurées.

— La concertation s'est poursuivie autour du projet de parc de chasse porté par les nouveaux propriétaires des étangs de la Moilière. Il s'agit de parvenir à minimiser ses impacts sur les espèces et les habitats et à rechercher une cohérence avec les objectifs de préservation du site. **Un APPB – pour la rédaction duquel le Parc a accompagné les services de l'Etat – a été pris par le préfet du Puy-de-Dôme afin de protéger, sur une partie de ces étangs, le biotope des amphibiens.** Cette protection concerne plus particulièrement le crapaud Sonneur à ventre jaune, espèce qui fait l'objet d'un plan national d'actions et dont on trouve sur ce site l'une des plus belles populations du département.



Marsilea à quatre feuilles.



Prairie de fauche à Bort l'Étang

Puy de Pileyre et Turluron

— Reconstitué dans ses fonctions d'opérateur de ce site Natura 2000 en 2011, le Parc a, de nouveau, délégué au CEN³ Auvergne l'animation du secteur du puy de Pileyre qui est situé hors de son territoire.

— Les travaux d'élimination des plantes envahissantes engagés dans le cadre du contrat Natura 2000 signé par la commune de Billom (Puy-de-Dôme) pour 2,4 ha de pelouse sèche sur le puy du Turluron se sont poursuivis : élimination de l'ailante, du robinier faux-acacia et du sumac de Virginie et arrachage des semis de buis.

— Le contrat Natura 2000 signé par la commune de Vertaizon (Puy-de-Dôme) pour la réouverture et l'entretien de pelouses sèches sur 7,4 ha du puy de Pileyre prévoit quatre actions : fauche des pelouses du secteur du puy Saint-Agac et des bandes emherbées du terrain de motocross, débroussaillage partiel des parties rocheuses, pose d'une clôture pour empêcher l'accès des véhicules motorisés et pose de panneaux de police.

— Le pâturage, très extensif, de prairies par des ânes ne suffisant pas à contenir l'embroussaillage, un propriétaire privé a signé un contrat Natura 2000 avec le CEN Auvergne pour le débroussaillage d'une parcelle de pelouse à orchidées de 0,70 ha sur le puy de Pileyre.

— La commune de Chauvriat (Puy-de-Dôme) a signé la première charte Natura 2000 du site pour une parcelle communale à orchidées.

— Un article publié dans le bulletin municipal de Billom rappelle les principaux enjeux du site Natura 2000 du puy du Turluron et présente les actions concrètes menées et les outils contractuels dont disposent les propriétaires et usagers qui souhaitent s'engager dans une gestion durable de leurs terrains.

— Le suivi de papillons mené en 2008 a été renouvelé en 2012 pour 12 espèces caractéristiques des milieux thermophiles ouverts. La chute des effectifs observée sur le puy du Turluron est sans doute liée aux conditions du pâturage ovin. En revanche, l'augmentation des populations sur le puy de Pileyre est le signe d'une gestion adaptée.

— Depuis 2001, un suivi des orchidées est mené sur le puy de Pileyre, site remarquable d'Auvergne pour la présence de cette famille. Un comptage régulier des espèces indicatrices de l'habitat « pelouse calcaire à orchidées » - dont la conservation est prioritaire en Europe - permet d'évaluer l'efficacité des travaux de gestion (pâturage par des ânes, débroussaillage, fauchage). Sur les 39 ha de ce site, 22 espèces ont été recensées entre 2000 et 2012. En 10 ans, on constate à la fois une augmentation du nombre d'individus et une augmentation de la surface occupée.

Complexe minier de la vallée de la Senouire

— En 2012 comme en 2011, le Parc a délégué au CEN Auvergne l'animation de ce site de 1 885 ha concernant 8 communes de Haute-Loire. Pour l'animation agricole, le Parc s'appuie sur la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire.



Hamaxaris lucina L. - La lucine - Gros Turluron

— L'inventaire des hyménoptères prédateurs vivant sur les dunes des Girauds-Faures permet d'apprécier l'impact des travaux de restauration. Il ressort des comptages réalisés en 2012 que les effectifs ont diminué de moitié depuis 2006. Mais de nouvelles espèces, dont certaines très rares, ont été trouvées. Ce qui prouve la grande richesse du site et montre qu'il est difficile d'adopter une gestion qui convienne à toutes les espèces.

— Le suivi des habitats naturels d'intérêt européen à fort enjeu patrimonial réalisé en 2009 et 2010 a été renouvelé en 2012. Il a été complété par une évaluation de l'état de conservation des autres types d'habitats d'intérêt communautaire. L'objectif est d'évaluer l'impact des mesures de conservation - restauration des dunes continentales et MAET - sur des prairies de fauche - et de définir les orientations du Document d'objectifs en cours de réactualisation. Il ressort de ces suivis que l'état de conservation des prairies et des forêts est stable et qu'il existe dans le secteur des Girauds-Faures plusieurs zones de pelouses à corynéphores ne bénéficiant pas du contrat Natura 2000 qui mériteraient d'être ré-ouvertes par une mise en pâturage.

³ Arrêt préfectoral de protection de biotope

⁴ Maires agrariens-environnementaux territorialisés

⁵ Conservatoire d'espaces naturels

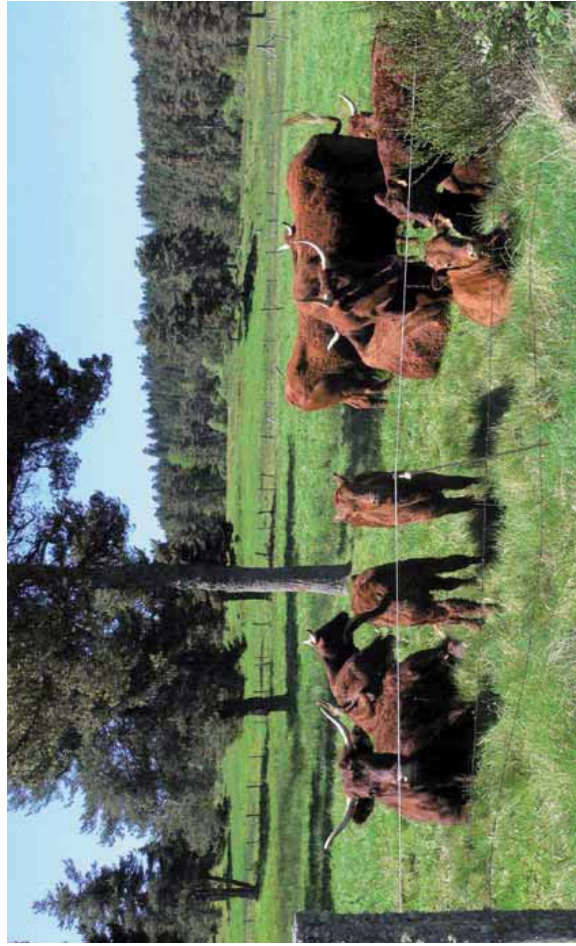


Petit rhinolophe en hibernation - Auzelles

- Une quinzaine de personnes a assisté à la réunion d'information sur les chauves-souris organisée à Chassagnas et participé à la sortie nocturne.
- Des inventaires des plantes présentes sur certaines parcelles ont été réalisés début juin chez trois des dix agriculteurs qui, en 2011, avaient signé des contrats de MAET (pour une surface totale de 137 ha). Ces inventaires visent à mesurer l'impact de la MAET « maintien de la richesse floristique » et à orienter les futures mesures agri environnementales en 2016. Les espèces répertoriées en 2011 étaient toujours présentes.
- Une réunion avec les agriculteurs contractants a permis un retour d'expérience sur la mise en place des mesures et l'identification des problèmes rencontrés.

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennès

- L'identification de cinq habitats d'intérêt communautaire et la diversité des milieux ont valu à ce complexe tourbeux d'être reconnu par la Commission européenne, en 2008, site d'importance communautaire (SIC), au titre de la directive Habitats. La mise en œuvre et l'animation du document d'objectifs Natura 2000 adopté en 2010 ont débuté en 2011 et se sont poursuivies en 2012 avec, notamment, l'organisation d'une réunion d'information à l'intention des propriétaires de ce site de 123 ha situé sur



Virennès



Airelle rouge - tourbière de Virennès

- Quatre Chartes Natura 2000 ont été signées pour 60 parcelles totalisant 40,65 ha répartis sur trois communes. La majorité des engagements concerne, par ordre décroissant, les forêts, les chauves-souris et les prairies.
- Des travaux ont été menés dans le cadre du Contrat Natura 2000 concernant deux gîtes de reproduction de chauves-souris situés dans les églises de Sainte-Marquerte et de Chassagnas. Un plancher isolé a été posé dans le clocher de la première. Les lucarnes de l'église de Chassagnas qui ne sont pas utilisées par les chauves-souris ont été fermées, des abat-sons ont été posés et une porte d'accès aux combles a été installée, avec une ouverture pour les chauves-souris.
- L'habituel contrôle estival de ces gîtes de reproduction a révélé que l'église de Chassagnas abritait 10 individus dont 3 ou 4 jeunes de Petit Rhinolophe et 1 adulte de Grand Rhinolophe. En revanche, aucun individu n'a été observé dans l'église de Sainte-Marquerte.
- Afin d'améliorer les connaissances sur la présence de chiroptères sur l'ensemble de ce site Natura 2000, le Parc a demandé à l'association Chauve-souris Auvergne de réaliser un inventaire complémentaire des populations. **La découverte d'une nouvelle espèce, le Murin de Brandt, porte à 18 le nombre d'espèces répertoriées.** Dans le secteur de chasse de la colonie de Chassagnas - qui ne fait pas partie du site Natura 2000 -, 15 espèces ont été rencontrées en seulement deux soirées d'étude d'ultrasons, ce qui est très rare. Ces résultats confirment que le site de la Senouire est un secteur majeur pour les chauves-souris.
- La prospection de l'ensemble des gîtes d'été potentiels - contrôle systématique de tous les bâtiments et infrastructures accessibles - a permis la découverte d'un nouveau gîte de reproduction de Petit Rhinolophe en limite nord du site et d'un autre gîte de Barbastelle à Chassagnas.

le territoire de la commune du Monestier (Puy-de-Dôme). Pour le moment, aucune Charte Natura 2000 n'a été signée.

- Le programme d'actions prévoit de ralentir l'évacuation des eaux des sources qui alimentent en grande partie la tourbière mais il conviendra de surveiller l'évolution de son équilibre hydrique.
- Un suivi des trois profils socio-écologiques (tranches de végétation) définis et étudiés au moment de la rédaction du document d'objectifs a été réalisé en 2012. Cette action a pour objectifs d'étudier la végétation des habitats tourbeux d'intérêt communautaire et sa dynamique pour mieux définir les orientations de gestion. Il ressort de ce suivi que l'évolution naturelle de la tourbière est plutôt favorable. Dans ce contexte, il convient de ne pas intervenir au cours des prochaines années et sur-

tout d'éviter les coupes. A long terme, un suivi de ces parcelles est nécessaire pour vérifier les hypothèses dynamiques élaborées.

- Un article publié dans le bulletin communal du Monestier présente la genèse et de l'historique de la tourbière.

Auzelles et Cavité minière de la Pause

- Les deux sites Natura 2000 situés dans le Puy-de-Dôme ont en commun d'abriter des colonies de chauves-souris.
- Dans l'ancienne mine de plomb argentine d'Auzelles transite une espèce de chauve-souris d'intérêt communautaire : le Petit Rhinolophe. On trouve également sur ce site de 12 ha, à proximité de l'ancienne mine, trois habitats d'intérêt communautaire.
- Le site « Cavité minière de la Pause » s'étend sur trois communes - Aubusson d'Auvergne, Augerolles et Vollore-Ville - et comprend, outre une galerie minière dans laquelle des chauves-souris hibernent, 262 ha correspondant à une partie de leur territoire de chasse. Cinq espèces d'intérêt communautaire (inscrites à l'annexe II de la directive Habitats) sont présentes ainsi que quatre habitats d'intérêt communautaire (inscrites à l'annexe I de la directive Habitats).
- Les propriétaires de chaque site ont été conviés à une réunion d'information. A Auzelles, trois chartes Natura 2000 ont été signées pour 4 parcelles (1,49 ha au total). Pour le site de la Pause, un propriétaire s'est engagé pour une parcelle de 0,18 ha.
- Des travaux d'aménagement de l'entrée ou des abords des cavités ont été réalisés avec l'accord des propriétaires. A Auzelles, la clôture entourant la parcelle sur laquelle est située la cavité minière a été remise en état afin de limiter la fréquen-

tation - notamment par des véhicules à moteur - qui dérange les chauves-souris. Pour la cavité de la Pause, il s'agissait d'un aménagement de sa grille à barreaux horizontaux.

Le suivi des gîtes à chauves-souris a été reconduit. Dans la cavité minière d'hibernation de la Pause, ont été observés 34 Petits Rhinolophes, un Murin à moustaches/Brandt et un Murin de Natterer. En janvier et à la fin de l'été, deux Petits Rhinolophes étaient présents dans la cavité minière d'Auzelles, mais la ruine située à proximité n'abritait aucun individu.

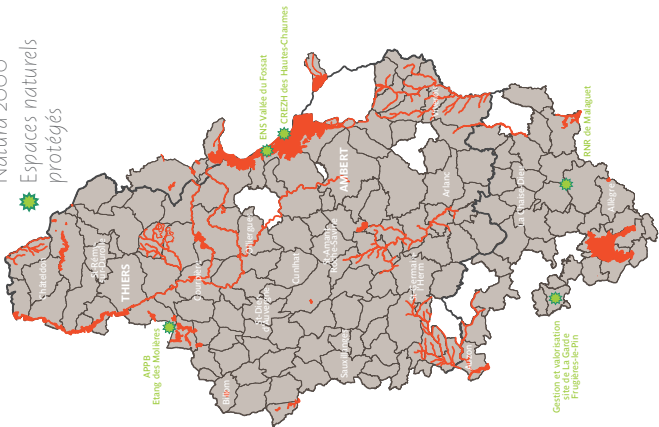
Afin d'améliorer les connaissances chiroptérologiques de ces deux sites, le Parc a chargé l'association Chauve-souris Auvérge de rechercher des gîtes estivaux - abritant notamment des colonies de reproduction - de préciser les espèces présentes en été et de déterminer l'utilisation globale des territoires par les chauves-souris (zones de chasse, corridors de déplacement...). **A Auzelles, où trois espèces étaient déjà connues, cinq nouvelles espèces ont été repérées sur le site et ses alentours, grâce au détecteur d'ultrasons.** En outre, une colonie de Petit Rhinolophe (espèce particulièrement rare et menacée à l'échelle européenne), une colonie de Sérotine et une colonie de Pipistrelle commune ont été découvertes aux alentours du site. **Sur le site de la Pause et ses alentours, où huit espèces étaient déjà connues, neuf nouvelles espèces ont été repérées.**

Deux articles présentant ces sites et les principales actions mises en œuvre ont été publiés dans les bulletins d'information des Communautés de communes du pays de Courpière et du pays de Cunlhat.

Dore et affluents (anciennement nommé Dore-Faye-Couzou)

Le périmètre d'étude de ce site, situé dans le Puy-de-Dôme et rebaptisé « Dore et affluents », en 2012, abrite 41 habitats naturels dont 13 déclarés d'intérêt communautaire et inscrits en annexe I de la directive Habitats. Le périmètre actuel est composé d'un linéaire de cours d'eau de 107 km - la Dore entre Ambert et Thiers et deux de ses affluents, la Faye et le Couzou - et de sept secteurs superficiels (72 ha) répartis le long de la Dore et abritant surtout de la forêt alluviale. 24 communes et huit com-

Localisation des sites Natura 2000 Espaces naturels protégés



All de la Victoire (Hautes-Corbières)



Le suivi des milieux agropastoraux et des milieux sensibles d'intérêt européen mené depuis 2007 (pour une durée de 6 ans) vise à évaluer l'efficacité des travaux de restauration et à mieux connaître les effets de la pression agropastorale de façon à adapter les pratiques si besoin. Il a permis de constater l'installation d'une prairie de bonne qualité agronomique après la coupe d'une plantation dans la vallée du Fossat.

Depuis plusieurs années, trois éco-comptes permettent un suivi de la fréquentation des itinéraires de petite randonnée de la vallée du Fossat, du col des Supeyres et du col du Béal. Deux compteurs ne fonctionnant plus depuis l'été 2012, la seule information disponible concerne le col du Béal avec 5 167 passages sur le sentier, soit une baisse de la fréquentation par rapport à 2011 (8 397 passages en 2011).

Le Parc a suivi les travaux de réalisation de la piste de Meyrand à Valcièrès et de Job (Puy-de-Dôme) et a assuré, chaque année, l'entretien de la signalétique liée à la réglementation de la circulation motorisée sur la zone réglementée des Monts du Forez. Il a été consulté sur le déplacement de plusieurs blocs de granite dangereux pour les pratiquants de vol libre au Mont Chouvé et sur la mise en place d'enneigeurs à Prabouré.

Dans l'hypothèse du retour de grands prédateurs (lynx, loup), une recherche d'indices (traces, poils, griffures), complétée par une prospection photographique à l'aide d'un piège automatique, a été réalisée par le Parc.

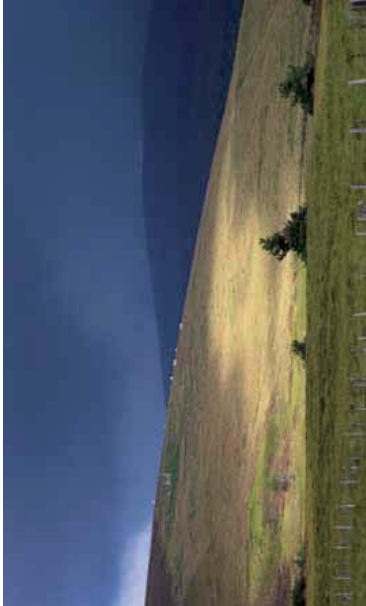
Valorisation et préservation des Hautes-Corbières du Forez

Site Natura 2000

Animateur de ce site depuis 2001, le Parc poursuit ses investigations, permettant la mise en œuvre de nouveaux contrats Natura 2000 : restauration de parcelles enrésinées dans le vallon de la Fourchade (Valcièrès, Puy-de-Dôme), restauration de parcelles de plantations d'épicéas abattues au col du Béal (Puy-de-Dôme), restauration du fonctionnement hydrique de la tourbière de la Tuille (Saint-Anthème, Puy-de-Dôme) et suppression des plantations résineuses attenant (abatage d'une parcelle enrésinée dans la vallée du Fossat).

Le suivi annuel du Faucon pèlerin sur le rocher de la Volpie a permis d'observer un couple mais la reproduction n'a pas été avérée.

Les 52 nichoirs artificiels à chauves-souris installés en 2003 font l'objet d'un suivi annuel depuis 2008 afin de mieux connaître les espèces fréquentant le site, leur écologie et leur comportement. Le nombre de nichoirs occupés augmente régulièrement et, depuis 2010, 3 espèces d'intérêt européen ont été observées : le Murin de Natterer, l'Oreillard et la Pipistrelle commune. Cinq autres sont présentes sur le site Natura 2000.



Hautes-Corbières

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Il a continué l'étude pluriannuelle de cinq espèces d'oiseaux patrimoniales à fort enjeu (Merle à plastron, Merle de roche, Tarier des prés, Venturon montagnard et Tarin des aulnes) et repris le suivi de huit placettes initié par le Parc en 2002 pour l'analyse de la dynamique des pelouses/landes et des lisières.

- L'étude bibliographique sur l'histoire de la vallée du Fossat a été poursuivie de même que l'observatoire photographique, qui permet de suivre l'évolution des milieux et des paysages dans le temps.
- La réflexion préalable à l'étude de l'impact de la non-intervention sylvoicole sur la biodiversité a été achevée.
- Le Parc a dressé le bilan de la convention de gestion pastorale 2008-2012 et en a proposé une nouvelle. Il a suivi les travaux d'aménagement d'un espace de stationnement à l'entrée du site et poursuivi la concertation avec les représentants des activités de chasse et de pêche.



Tarier des prés

Vallée du Fossat

- La mise en œuvre du plan de gestion de la vallée du Fossat (commune de Job), classée en Espace naturel sensible par le Conseil général du Puy-de-Dôme en 2008, a été confiée au Parc et au CEN Auvergne pour une durée de cinq ans (2009-2013). Le Parc est plus particulièrement chargé de la coordination de ce plan, d'une mission d'accompagnement du Conseil général pour sa gestion (pâturage du fond de vallée, travaux d'entretien et d'aménagement) et les acquisitions foncières, de la surveillance du site, de la coordination avec les autres programmes (Natura 2000 notamment).
- En 2012, le CEN Auvergne a complété l'inventaire des papillons rhopalocères, réalisé un inventaire des coléoptères saxiproxyliques, finalisé le recueil de données concernant notamment les micro-mammifères et observé des indices d'autres espèces remarquables (loutre, cerf élaphe...).

Posters

Deux des neuf posters de la collection « nature » du Parc ont été réédités en 2012 : la chouette chevêche et les orchidées. Les sept autres présentent une autre espèce emblématique ou un secteur du Livradois-Forez - la loutre - des régions naturelles du territoire - le Haut-Livradois, le Bas-Livradois, les Hautes-Chaumes du Forez - La Chaise-Dieu, les Jasseries du Forez et le Train.



Fiches nature

La collection des « fiches nature » du Parc, lancée en 2009, s'est enrichie, en 2012, de 8 opus intégrés dans Le Journal du Parc : l'ambroisie, le lierre, l'écrevisse à pattes blanches, des orchidées communes, la pie grièche grise, l'abeille, le hanneton et le muscardin. Cette collection présente au grand public les espèces végétales et animales les plus communes dans le Livradois-Forez. Pour chacune, des informations générales sont fournies : nom, caractéristiques, mœurs, reproduction, type d'habitat, alimentation... Des dessins et photos mettent l'accent sur les signes de reconnaissance. Des conseils pratiques sont donnés pour l'accueil et la préservation de chaque animal ou plante.

Avis du Parc sur des manifestations de pleine nature

En 2012, le Parc a examiné les dossiers pour l'organisation de 53 manifestations. A la demande des préfets du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, il a donné 12 avis sur des rassemblements de véhicules à moteur et 6 sur des manifestations non motorisées. A cela s'ajoutent les manifestations ne nécessitant pas d'avis : 18 randonnées pédestres et 17 manifestations avec véhicules motorisés (courses sur route, rallies, etc.).

Circulation motorisée dans les milieux naturels

La pratique de loisirs motorisés de nature peut engendrer des conflits avec d'autres utilisateurs de l'espace et d'importantes perturbations des milieux naturels. Sous la réglementation, qui encadre ces loisirs motorisés, sont à l'origine de ces problèmes. En 2012, le Parc a engagé un premier travail de réflexion et d'information qui va déboucher sur des actions dès 2013.



Débouché de la Vallée du Fossat

Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

Mise en valeur et sécurisation de la traversée de Sembadel-Gare

— La traversée du bourg, de Sembadel-Gare est identifiée dans le Plan du Parc comme « espace dégradé à requalifier ». Sembadel-Gare s'est construit à partir d'un nœud ferroviaire majeur – entre les lignes Saint-Germain-des-Fossés/Dorsac (Le Puy-en-Velay) et Sembadel/Bonson (Saint-Etienne). Aujourd'hui, cette gare n'est plus utilisée par la SNCF. En période estivale, elle est le terminus de deux trains touristiques quotidiens. Ce bourg est organisé autour de deux grands axes routiers : la D906 et la D22 (rue de la Gare) qui longe la voie ferrée. La D906 est très fréquentée (environ 2 900 véhicules par jour) et le trafic de grumiers est important sur les deux routes, en raison de la présence d'une scierie à l'extrémité ouest du bourg. Le sentiment d'insécurité routière est accentué par l'absence d'une réelle délimitation du caractère urbain du bourg.

— Au-delà de la mise en sécurité, l'étude lancée par la commune a pour objectif la valorisation de ce bourg : le projet doit s'attacher à l'amélioration de la qualité des espaces publics, en cohérence avec l'identité locale et dans une optique de

simplicité et de confort des usagers. La prise en compte de l'environnement fait partie intégrante de la démarche. Elle se traduira dans le choix des matériaux, des plantations, des techniques de gestion de l'eau, des modes d'entretien, de la place accordée à la biodiversité. Le Parc a accompagné l'équipe municipale dans la préparation de la mission d'étude d'aménagement qui a débuté en décembre.

Protéger les sites et les espaces paysagers les plus emblématiques

Inventaire des chemins patrimoniaux

— Les chemins ruraux, et en particulier les « chemins patrimoniaux » ou « chemins bâtis », sont des éléments d'identité du Livradois-Forez : ils constituent des témoignages remarquables de savoir-faire associés aux activités agricoles qui ont façonné les paysages.

— Afin de mieux connaître ce patrimoine et dans le but de proposer un programme de valorisation, un premier inventaire des « chemins bâtis » a été lancé sur le territoire du SIVOM d'Ambert. Cette enquête a été menée par le Parc au cours du premier semestre 2012.



Vers Cunlhat

Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui

Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable

Façades et petit patrimoine

Au-delà des conseils techniques apportés aux communes pour l'aménagement ou la reconstruction de bâtiments communaux, le Parc a apporté un soutien financier à la réalisation de 7 projets, dans le cadre de son programme « restauration du petit patrimoine et des façades de bâtiments publics ouverts au public ». Cinq concernent des fa-

çades : deux bâtiments à Javauges (Haute-Loire), un à Saint-Georges-Lagricol (Haute-Loire), un à La Renaudie (Puy-de-Dôme) et un à Vals-le-Chastel (Haute-Loire) ; un concerne le petit patrimoine (Champagnac-le-Vieux, Haute-Loire) ; exceptionnellement, le Parc a soutenu la restauration de la jaserie des Chaumettes (Vaicivrières).



AXE

2

Un territoire de ressources au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

SAGE Dore

Conformément au Code de l'environnement, les documents du SAGE Dore adoptés en 2011 par la CLE¹ - plan d'aménagement et de gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques, règlement et rapport d'évaluation environnementale - ont été soumis à une procédure de consultation et d'enquête publique en 2012. À l'issue de la consultation, la CLE a modifié un point du règlement concernant la préservation des zones humides.

Emergence du contrat territorial Dore amont

— Le SAGE Dore prévoit la mise en place de contrats territoriaux, avec une échéance de bon état fixée à 2015. **En 2012, le Parc, qui avait déjà permis la mise en place du CRE² Dore moyenne, a recruté un animateur chargé de préparer ces procédures pour le secteur Dore amont et de piloter les études préalables nécessaires.**

— Fin 2012, le Parc a fourni aux élus, aux agents de développement des communautés de communes et aux partenaires techniques de cette démarche un document de synthèse exposant les différentes pressions et altérations que subit le réseau hydrographique de la Dore amont, et une plaquette présentant la préparation, les objectifs et l'organisation du futur contrat territorial.

— Deux comités de pilotage chargés de suivre la mise en œuvre du contrat territorial Dore amont ont été mis en place.

— Le diagnostic préliminaire, l'état des lieux du SAGE et l'analyse des données recueillies lors de la préparation de ce contrat territorial révèlent l'existence



Héron sur la Dore

Communication et suivi de dossiers

— En 2012, le Parc a mené, en interne et auprès du grand public, des actions d'information et de sensibilisation à la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques : exposition sur la Dore, participation à une émission de France Bleu Pays d'Auvergne - H2O - consacrée aux zones humides, organisation et animation de huit réunions publiques sur les zones humides.

— Le Parc a également participé au comité de suivi des poissons de la Dore mis en place par le sous-préfet d'Ambert à la suite du constat d'anomalies sur les goujons, au groupe de travail pour le Schéma départemental des carrières du Puy-de-Dôme et au « groupe continuité » de la DDT 63. Il a suivi les autres procédures SAGE mises en place dans le Livradois-Forez, notamment le SAGE Allier aval.

Préserver et restaurer la qualité physique des ressources aquatiques

Inventaire des zones humides du bassin versant de la Dore

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE Dore, le Parc a réalisé un inventaire des zones humides du bassin versant de cette rivière. Conformément aux dispositions du SDAGE³ Loire-Bretagne, cette étude apporte une connaissance précise sur la localisation de ces zones. Au cours d'une première phase menée en 2011, ont été repérées de grandes enveloppes de présence potentielle des zones humides et définies les grands enjeux de biodiversité et de fonctionnalité. En 2012, la seconde phase a permis de repérer les secteurs prioritaires et de proposer des inventaires de terrain pour ceux présentant de forts enjeux. Au total, 50 sites ont été délimités et hiérarchisés. Cette étude validée par la CLE a été présentée lors de huit réunions publiques qui ont précédé l'enquête territoriale sur le bassin versant de la Dore et permettra de compléter ces inventaires et de mener une concertation avec les prioritaires concernés.

Contrat restauration et entretien des tourbières des Hautes-Chaumes du Forez

— Le Parc assure la coordination du contrat pour la préservation de trois tourbières interdépartementales et interrégionales situées sur les Hautes-Chaumes du Forez, en tête de bassins versants : les tourbières de la Croix de Barras, de l'Oule et de la Richarde - communes de Sauvain et de Saint-Bonnet-le-Courreau (Loire), de Job et de Valçivrières (Puy-de-Dôme). Ce contrat a pour objectif de préserver la qualité hydrologique et la biodiversité de ces tourbières. Signé en 2008, pour une durée de cinq ans, par les quatre maîtres d'ouvrage qui interviennent sur ces sites - le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes, le Conseil général de la Loire et le Parc et par les financeurs, il a été labellisé au titre du Plan Loire Grandeur Nature. Les maîtres d'ouvrage réalisent les actions prévues dans le projet global : acquisitions foncières, contractualisations avec les agriculteurs, aménagements (mise en défens, installation d'abreuvoirs), suivis scientifiques, valorisation de cette expérience...

— En 2012, une dernière campagne de suivi des espèces de papillons bio-indicatrices de l'état de conservation des zones humides a été réalisée sur les trois tour-

¹ Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
² Commission locale de l'eau
³ Schéma de gestion et de préservation interrégionaux
⁴ Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt



Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

Appel à projet « Forêt et biodiversité »

- Prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement forestier : tel était le thème de l'appel à projets lancé début 2012 par les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie à l'intention des territoires dotés de stratégies locales de développement forestier. En s'appuyant sur la Charte forestière d'Ambert, intitulée « Devenir et renouvellement des forêts présentant un enjeu écologique fort en Livradois-Forez », le Parc a présenté un projet qui a été accepté. La démarche proposée comprend trois volets.
 - Premier volet : une étude de faisabilité pour une restauration expérimentale, écologique et fonctionnelle de zones humides en contexte forestier. Il s'agit de réaliser un diagnostic foncier, écologique et socio-économique de deux secteurs humides puis, au regard des enjeux identifiés, notamment hydrologiques et écologiques, de redéfinir la vocation de ces sites, en concertation avec les acteurs locaux (collectivités, ayants droit, propriétaires privés, ONF...) et de proposer des opérations de restauration cohérentes avec cette vocation.
- Deuxième volet : la mise au point, dans un réseau de parcelles expérimentales (en forêt privée et en forêt publique), d'un itinéraire sylvicole pour les sapinières de basse altitude soumises aux changements climatiques. Des opérations sylvicoles nouvelles seront testées, des itinéraires techniques seront mis au point et un suivi à long terme de l'évolution des parcelles sera engagé.
- Troisième volet : l'élaboration d'au moins un indicateur permettant de qualifier la gestion des berges de rivières et la qualité biologique des cours d'eau. Il s'agit de rechercher une corrélation entre la biodiversité du ruisseau et celle des parcelles boisées limitrophes ; cette expérimentation sera confiée à la Fédération départementale de pêche du Puy-de-Dôme.
- Ces volets seront mis en œuvre dans des zones-tests du territoire de la Charte forestière d'Ambert. Bien entendu, les résultats de cette expérimentation pourront bénéficier à la totalité de ce territoire puis aux autres zones du Livradois-Forez concernées par les problématiques de zones humides, de sapinières de basse altitude et de gestion des ripisylves.



Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Reconstitution de la ressource forestière : action de communication

En collaboration avec des acteurs de la filière forêt-bois, le Parc a conçu un document, intitulé « Reboiser dans le Parc naturel régional Livradois-Forez », destiné aux propriétaires forestiers. Cet opus de la collection Cahiers du Parc synthétise les bonnes options à prendre pour reconstituer des peuplements de qualité : il propose les itinéraires cultureux jugés optimum pour la conduite des reboisements en Livradois-Forez. Il présente les éléments de connaissance indispensables, les références et les indicateurs pertinents. De nombreux cas de figure sont abordés, reflétant la diversité des situa-



Office national des forêts
Centre régional de la propriété forestière

abondance. Son maintien n'est donc pas certain à long terme. Ces suivis indiquent que les habitats tourbeux se sont globalement bien maintenus et n'ont pas subi de dégradations importantes. Malgré des variations de la diversité floristique d'une année sur l'autre, la plupart des placettes présentent une certaine stabilité des habitats. De plus, les préconisations de retard de pâturage ou la mise en défens de secteurs pour restaurer les habitats ont un impact sur le bon état des placettes concernées. Même si certains évoluent, les pratiques agricoles n'ont pas un impact suffisant pour remettre en cause les habitats des tourbières en place. Ces suivis de végétation ne révèlent que des tendances qui doivent être confirmées sur le long terme.

bières. Cette étude apporte des éléments d'information sur l'impact du pâturage sur les cortèges de papillons. Il a été observé une augmentation des effectifs du Nacré de la Canneberge sur la tourbière de la Croix de Barras et sur celle de la Goutte de l'Ouille (même s'ils sont inférieurs à ceux connus avant 2000). En limitant le pâturage au mieux, le papillon est sensible, la mise en défens a probablement eu un rôle positif. A l'issue de ces cinq années de suivi, on note que le nombre d'espèces et l'indice d'abondance global sont plus élevés sur les secteurs mis en défens, que l'impact du pâturage est tamponné si le printemps est humide et la végétation abondante et que le gradient de diversité et l'indice d'abondance diminuent du bas-marais vers le haut-marais.

— Comme en 2008 et 2010, des suivis des milieux naturels et des espèces végétales patrimoniales ont été réalisés sur les trois tourbières par les Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne et de Rhône-Alpes. Il en ressort que les trois espèces patrimoniales ciblées se sont maintenues sur les placettes de suivi initiales. Sauf perturbation majeure, le maintien à long terme de la Laïche des bourniers sur la tourbière de l'Ouille et de la Scheuchzérie des marais sur celle de la Croix de Barras semble assuré. En revanche, les relevés du Lycopode inondé sur la tourbière de la Richarde semblent montrer une réduction progressive de son



Damier des marais

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations agricoles et diffuser des pratiques durables

Accompagnement des porteurs de projets

En 2012, le Parc a accueilli 48 personnes dont les projets ont un lien avec l'agriculture : 23 sont maintenant accompagnés par des partenaires du Parc (chambres d'agriculture, boutiques de gestion...), deux poursuivent leur projet ailleurs, 12 l'ont abandonné et 11 font (ou ont fait) l'objet d'un suivi dans la durée par le Parc, principalement pour des projets de transformation de produits et de vente directe ou de diversification vers de l'accueil touristique ou des activités culturelles.

Réseau installation foncier en Livradois-Forez

— En 2012, le **réseau installation foncier en Livradois-Forez a recruté un technicien à temps partiel pour le suivi des « cédants »** en relation avec les agents de développement des communautés de communes.
— En lien avec les communautés de communes et ce réseau, le Parc travaille à la mise en place d'outils de valorisation de terrains en friches ou sous-exploités.
— A la suite du diagnostic foncier réalisé dans le territoire de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise — qui a intégré le réseau en 2011 —, une proposition d'échanges amiables a été formulée.



Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Filières de valorisation des produits

Animation de projets collectifs

Le Parc a fait réaliser une évaluation du réseau Saveurs du Livradois-Forez qui regroupe 55 producteurs, 32 distributeurs et 6 transformateurs de produits locaux avec pour objectif d'augmenter le nombre de points de vente de produits locaux en s'appuyant sur les commerces de proximité. Il ressort de cette étude que ce réseau nécessite une animation plus soutenue que celle existante et qu'il doit fonctionner par secteurs géographiques afin de créer des relations de proximité entre les acteurs. Par ailleurs, un intranet permettrait aux membres du réseau d'avoir des informations sur les produits disponibles, les conditions de livraison, les prix etc.

Fourme et fromages fermiers du Livradois-Forez

Une action de formation concerne 9 exploitations agricoles du Livradois-Forez productrices de fromages fermiers ou de fourme, soit 18 personnes. Ce programme de développement de ces productions est animé par le Parc et bénéficie de crédits du Conseil général du Puy-de-Dôme, du Conseil régional d'Auvergne et, depuis 2012, de crédits FEADER. Le CFPFA d'Aurillac réalise des audits des exploitations, depuis l'alimentation des animaux jusqu'à l'affinage du fromage, afin d'identifier les points forts et les points faibles, de comprendre les causes des accidents de fabrication et de l'irrégularité des produits et de les corriger. Une approche organoleptique permet à chaque producteur de définir son produit, de le faire évoluer, d'en parler.

Fonds européen agricole pour le développement rural
« Centre de formation professionnelle et de formation agricole »

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine, fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc nature

Maison du tourisme

— Depuis avril 2011, la Maison du tourisme du Parc naturel régional Livradois-Forez regroupe l'ensemble des acteurs touristiques de ce territoire : communautés de communes, syndicats mixtes, offices de tourisme, réseaux d'acteurs touristiques... Elle est donc chargée de la mise en œuvre de la politique touristique du Livradois-Forez avec pour objectif de contribuer au développement touristique et économique du Livradois-Forez. Les adhérents ont décidé d'harmoniser leurs stratégies, de mutualiser leurs moyens, de renforcer la synergie et la complémentarité de leurs actions, de créer une dynamique de développement et de contribuer à la valorisation, à l'organisation et à la vente de l'offre touristique. Le Parc, qui est l'un de ses membres fondateurs, l'accompagne par la mise à disposition gratuite d'un salarié, de locaux, d'un véhicule et de services (affranchissement, téléphone, photocopies, internet) et par une contribution financière au programme d'actions.

— En 2012, le Parc et la Maison du tourisme ont organisé plusieurs réunions de concertation avec les élus des communautés de communes pour réfléchir à une meilleure structuration touristique et au regroupement d'offices de tourisme. Cette démarche répond à une volonté du Conseil régional d'inciter financièrement chaque territoire auvergnat à structurer l'animation et la promotion touristiques par la création d'un office intercommunautaire.

La Maison du Tourisme



Parc naturel régional Livradois-Forez

Le Conseil régional souhaite ainsi favoriser une organisation des activités touristiques à une échelle pertinente — en l'occurrence, le Livradois-Forez — permettant une meilleure synergie entre les acteurs, une meilleure visibilité de la destination touristique, la professionnalisation de l'accueil et l'amélioration de l'information, des missions de développement et un redéploiement des moyens financiers. **Douze communautés de communes du Livradois-Forez ont approuvé, par délibération, la démarche visant à la création de cet office de tourisme intercommunautaire.**

Relations avec la presse

— Dans le cadre d'une convention signée en 2012 par le Parc et la Maison du tourisme, cette dernière assure désormais l'ensemble des relations avec la presse pour ce qui concerne le tourisme dans le Livradois-Forez.

— Dans le courant de l'année, elle a accueilli plusieurs journalistes — en partenariat avec le Comité régional de développement touristique d'Auvergne — et organisé un voyage de presse auquel participaient TF1, Le Parisien/Aujourd'hui en France, Le Progrès, Obiwi, Rustica, Le Paysan d'Auvergne et Auvergne éco.

— Des acteurs touristiques du territoire ont participé à une journée de formation à l'accueil de la presse.

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

Randonnée en Livradois-Forez

— Le Parc soutient financièrement l'association Randonnée en Livradois-Forez (RELF) dans le cadre d'une convention d'objectifs annuelle qui prévoit que RELF assure la cohérence de la gestion de la randonnée sur l'ensemble du Livradois-Forez, analyse la satisfaction et le comportement des randonneurs, diversifie l'offre des circuits, maintienne la qualité des circuits existants (entretien, balisage), accompagne les gestionnaires des hébergements liés aux itinéraires de randonnée, développe des supports d'information de qualité, assure auprès du plus grand nombre la promotion de l'offre de randonnée.

— En complément de son soutien à RELF, le Parc contribue au développement de la randonnée en fournissant du matériel aux bénévoles de l'association qui assurent l'entretien et le balisage des sentiers.

Route des Métiers

Depuis 1987, la Route des Métiers assure la promotion des activités de ses adhérents : artisans, producteurs fermiers, musées et châteaux. Une convention annuelle lie le Parc et cette association dont les activités favorisent la fréquentation touristique du Livradois-Forez, source de retombées économiques. En 2012, elle a accueilli sept nouveaux adhérents qui, au préalable, avaient reçu la visite des membres de sa Commission qualité chargés de s'assurer que ces candidats remplassaient bien les conditions d'adhésion. Elle a réédité son dépliant et préparé un nouveau site internet.

Sur les pas de Gaspard

— L'association Sur les Pas de Gaspard, qui est accompagnée par le Parc depuis sa création en 2001, regroupe des prestataires touristiques proposant des animations et séjours pour les enfants. Ses activités visent à améliorer la qualité pédagogique des prestations de ses adhérents, en lien avec les spécificités du Livradois-Forez, à augmenter l'offre éducative, à organiser la promotion des activités de ses adhérents, à créer des passerelles avec les autres réseaux touristiques du Livradois-Forez pour créer de nouveaux produits et diversifier l'offre, à proposer un plan de formation/amélioration à ses adhérents qui ne possèdent pas encore le signe de reconnaissance Patrimoine et environnement.

— En 2012, un centre d'hébergement a adhéré à l'association. Ainsi que cinq structures dont le contenu pédagogique des animations a été au préalable examiné par des animateurs de l'association et du Parc.

— L'association a édité sa plaquette « Gaspard en vacances » et a participé à la journée de formation des nouveaux directeurs d'écoles du Puy-de-Dôme. Elle a remanié son site internet pour l'adapter aux pratiques et besoins du public familial et scolaire.

Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

Charte européenne du tourisme durable

— Signataire de la Charte européenne du tourisme durable pour la période 2005-2010, le Parc a été à nouveau certifié en 2011 pour la période 2011-2015. Ce renouvellement lui permet d'inscrire le développement d'un tourisme durable dans une démarche reconnue, éprouvée et valorisée à l'échelle européenne, tout en mettant en œuvre, de façon concertée, les objectifs opérationnels de sa nouvelle Charte. Cette démarche s'inscrit également dans la stratégie de développement touristique durable menée par l'IPAMAC.

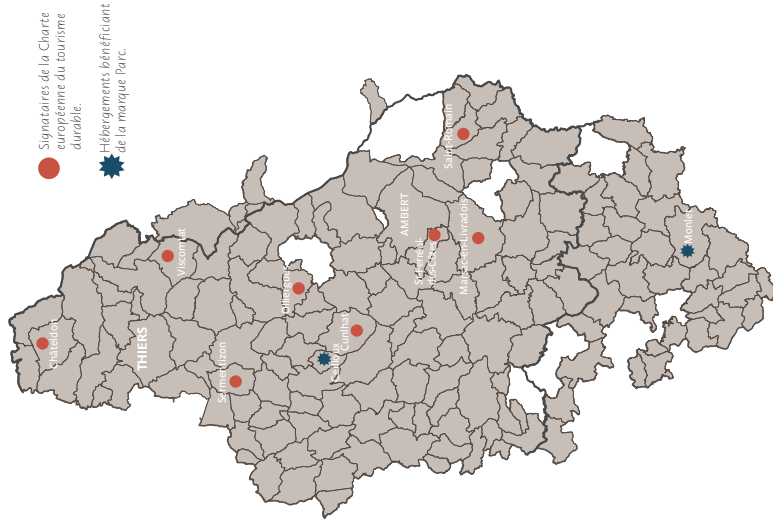
En 2012, le Parc a renouvelé son adhésion à la Fédération Europarc, ce qui lui permet de bénéficier de la dynamique d'un réseau européen d'échange d'expériences.

— Le Parc souhaite poursuivre son programme d'accompagnement des professionnels du tourisme vers des pratiques plus durables. Il s'agit, d'une part, d'engager ceux-ci dans la démarche de progrès de la Charte européenne du tourisme durable et, d'autre part, de développer une offre touristique identitaire en permettant aux propriétaires d'hébergements d'obtenir la marque Accueil du Parc. Ce programme comprend l'appui des prestataires pour l'élaboration des contrats de progrès (en 2012, 14 audits ont été réalisés et 8 prestataires ont signé la Charte européenne du tourisme durable), des formations (deux sessions organisées en 2012), la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation des prestataires (par exemple, maquettes-test pour les économies d'eau et d'énergie), la création d'un intranet, des journées de conseil (éco-construction, assainissement...) pour les signataires de la Charte européenne, des commandes groupées (de systèmes d'éco-



nomies d'eau, de produits d'entretien écologiques...), la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation destinés aux touristes (certificat d'engagement, fiches, cartes postales et étiquettes ludiques sur les éco-gestes).

— En 2012, deux propriétaires de chambres d'hôtes ont obtenu la marque Accueil Parc. — Huit prestataires du Livradois-Forez ont participé au concours « Un autre tourisme s'invente ici » organisé par l'IPAMAC. La ferme de Roche (Brousse, Puy-de-Dôme) a obtenu le 2ème prix de la catégorie « sites de visites ».



Chemin de randonnée dans le Livradois

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Eole — lien du Livradois-Forez

Eolien en Livradois-Forez

— Afin de mettre en œuvre le principe de solidarité territoriale inscrit dans le schéma éolien élaboré par le Parc, celui-ci et douze collectivités se sont associés à la Société ABO Wind, en juillet 2010, pour créer la SAEML Eole-lien du Livradois-Forez. La présidence de celle-ci ayant été confiée au Président du Parc, sa gestion administrative est assurée, dans le cadre d'une convention, par le Parc qui est aussi le garant des intérêts du territoire.

— Le Parc, qui assure le pilotage des opérations à la charge des partenaires publics, coordonne les actions d'information et de communication. Ce programme, qui a été confié à un prestataire extérieur, est relayé localement par les collectivités d'assise des zones de développement de l'éolien (ZDE) : la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance pour la ZDE Sud-Forez et les communautés de communes du pays d'Arlican et du plateau de la Chaise-Dieu pour la ZDE Sud Livradois.

— En 2012, de nombreux échanges ont eu lieu entre le Parc et l'actionnaire privé de la SAEML qui est chargé des études techniques du projet le plus avancé : l'installation de cinq éoliennes à Saint-Clément-

de-Valorgue (Puy-de-Dôme). L'implication du Parc a été très conséquente en raison de la complexité et du niveau d'exigence et de qualité de ce projet qui ont conduit à la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement poussée. Le comité local de suivi de ce projet, mis en place en 2011 et regroupant des élus, des associations spécialisées, des associations d'usagers et des experts, s'est réuni deux fois en 2012. **En fin d'année, la SAEML a déposé les dossiers de demandes de permis de construire, d'autorisation d'exploiter et d'autorisation de défrichement.** En septembre, une matinée de présentation du projet a été organisée sur le site, à l'attention, notamment, des membres de la Commission aménagement et du Comité syndical du Parc. Une quarantaine de personnes y ont participé. Leurs questions ont notamment porté sur les aménagements envisagés, sur les accès, sur le raccordement au réseau électrique...



Mât de mesure



Pentures de l'Église de Saint-Dier d'Auvergne



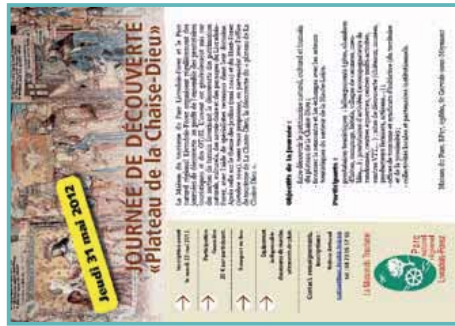
Hébergement nature

Hébergements Nature

L'association Hébergements nature du Parc naturel régional Livradois-Forez est née en 2005, à l'initiative de précurseurs du tourisme durable : les propriétaires d'hébergements labellisés Gîtes Panda. En effet, l'obtention de ce label suppose que l'hébergement se trouve dans un environnement de qualité et que ses responsables s'engagent à sauvegarder celui-ci et à y sensibiliser leurs clients. Ils doivent en outre adhérer aux grands principes de la Charte Européenne du Tourisme Durable et obtenir la marque Accueil du Parc créée en 2011. Cette association, qui est accompagnée par le Parc dans le cadre d'une convention d'objectifs, veut être le « noyau dur » du réseau des prestataires engagés dans la Charte européenne du tourisme durable et ayant la marque Accueil du Parc. Elle a pour objectifs de fédérer l'ensemble des hébergements nature, de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations touristiques de ses membres, de communiquer auprès des clients sensibles à la découverte de la nature et donc de contribuer au développement durable du territoire. Elle a été pilote pour le lancement de la marque Accueil du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Journée découverte

Soixante-huit personnes - prestataires touristiques et représentants des offices de tourisme et des syndicats d'initiative du Livradois-Forez - ont participé à une journée de découverte du plateau de la Chaise-Dieu organisée par la Maison du Tourisme. En effet, le Parc, qui est à l'origine de cette initiative qui permet aux acteurs du tourisme de mieux connaître les richesses du Livradois-Forez, en a transféré l'organisation à la Maison du tourisme en 2011.



Eoliennes - photo prise sur le site d'Ally



Panneaux photovoltaïques sur toiture, CAEC de la Roche

Vers une stratégie de développement de l'énergie photovoltaïque

Depuis 2010, le Parc souhaite favoriser un « développement responsable » du photovoltaïque. Les travaux menés en 2010 et 2011 ayant fait ressortir un manque d'informations objectives des collectivités sur la filière photovoltaïque, les deux parcs naturels régionaux d'Auvergne - Livradois-Forez et Volcans d'Auvergne - ont organisé, en 2012, une journée technique sur le thème : « Installations solaires photovoltaïques dans un Parc ». Les membres du Comité syndical, de la Commission aménagement et de la Commission développement du Parc ont été invités ainsi que les techniciens de collectivités. Il s'agissait d'exposer aux participants - environ 25 personnes - les notions de base d'un projet photovoltaïque (principes techniques, montage, fiscalité, documents d'urbanisme), de leur présenter, sur le terrain, des exemples de projets et de réalisations photovoltaïques dans un Parc naturel et de leur apporter des informations sur l'investissement des citoyens dans un projet d'énergies renouvelables.



Petit équipement photovoltaïque sur habitat isolé

Schéma régional climat air énergie

Document de portée stratégique mis en place par la Loi Grenelle 2, le SRCAE Auvergne a été co-élaboré par la Région et l'Etat. Il définit des orientations et objectifs à horizons 2020 et 2050 en matière de réduction des gaz à effet de serre, de maîtrise de la demande en énergie, de développement des énergies renouvelables, de limitation des pollutions atmosphériques et d'adaptation au changement climatique. Il contient également le Schéma régional éolien (SRE) comprenant la liste de communes identifiées comme favorables pour l'implantation de ZDE et un cahier de recommandations. En ce qui concerne le Livradois-Forez, il reprend intégralement le zonage défini par le Parc dans son schéma éolien adopté en juillet 2009. Approuvé par le Conseil régional en juin 2012, le SRCAE Auvergne a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 20 juillet 2012. Les techniciens du Parc ont participé à son élaboration. En février 2012, le Bureau syndical du Parc avait fait des observations sur ce projet et émis un avis favorable sous réserve que soient bien prises en compte ces observations permettant de garantir la compatibilité et une plus grande convergence entre ce document et la Charte du Parc. Les contributions du Parc ont essentiellement porté sur l'urbanisme, sur la prise en compte du bâti ancien, sur l'éclairage public, sur le développement du fret ferroviaire, sur le photovoltaïque et sur les préconisations pour le développement de projets éoliens. Il a été entendu sur certains de ces points, notamment le bâti ancien et l'éclairage public.

¹ Schéma régional climat, air, énergie



AXE

3

Des pratiques plus durables pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables



Jacques Bernard signe la nouvelle Charte Cap'Actif, la Communauté de communes de Billom-St-Dier a rejoint le réseau lors du Comité de pilotage du 29 juin 2012.

Accueil d'actifs et de nouvelles populations

- Le Parc accueille des porteurs de projets économiques, les conseille et les oriente vers les communautés de communes et vers ses partenaires spécialistes de l'accompagnement de la création et de la reprise d'entreprise. Lorsqu'un projet présente un intérêt ou un enjeu pour le Livradois-Forez, son instigateur est accompagné plus longuement par le Parc qui peut notamment lui proposer une « résidence d'entrepreneur », selon la formule mise en place et soutenue par l'ARDTA. En 2012, 54 porteurs de projet (hors agriculture) ont pris contact avec le Parc. 16 ont fait une demande sur le site internet du réseau Cap'Actif, cinq ont été rencontrés à l'occasion de l'action de prospection menée sous l'égide de l'ARDTA à Paris et sept ont été orientés vers le Parc par celle-ci. L'animateur du Parc a répondu à toutes ces demandes qui ont débouché sur quatre installations et deux résidences dont une portée par le Parc.
- La phase-test de la nouvelle Charte Cap'Actif a permis de mieux adapter celle-ci aux pratiques réelles de ses membres et de donner plus d'ambition au réseau. Cette **Charte, réécrite avec les partenaires, a été signée par eux en juin 2012, en présence de 46 élus et techniciens.**
- Le réseau Cap'Actif a accueilli trois nouveaux membres : Cabestan, Pays d'Ambert Initiatives et la Communauté de communes de Billom – Saint-Dier.
- La nouvelle Charte Cap'Actif prévoit l'organisation par le Parc, une fois par an, d'un comité Cap'Offres dans chaque communauté de communes membre du réseau. Cette réunion, à laquelle participent les

Construire une offre d'activités durables

Le Parc a initié une démarche qui vise à favoriser la création d'activités à partir de besoins exprimés par les habitants et les collectivités du Livradois-Forez. En 2012, 92 « pistes d'activités » ont émergé. Elles sont issues des onze Cap'Offres qui se sont déroulées au cours de l'année, de l'enquête sur les commerces et services de proximité menée auprès des habitants de la Communauté de communes du Pays de Cunhat, et de discussions avec des partenaires ou des acteurs locaux. Parmi ces pistes, 4 ont donné lieu à la diffusion d'une offre. Elles concernent des secteurs aussi différents que le télétravail, le bûcheronnage manuel, des brasseries artisanales et la santé. Certaines devraient déboucher sur des installations en 2013. D'autres pistes doivent être redéfinies ou combinées avant de faire l'objet d'une étude de viabilité. De nouvelles offres devraient donc être publiées en 2013.

Favoriser la responsabilité sociétale des entreprises

Le Parc souhaite impliquer les entreprises du Livradois-Forez dans plus de performance économique, environnementale et sociale et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. Pour favoriser cette implication, il existe un outil : **la démarche Responsabilité sociétale dans les entreprises (RSE). En 2012, le Parc a mobilisé ses partenaires pour lancer cette démarche** : chambres consulaires, Conseil régional d'Auvergne, ARDE¹ Auvergne, Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme, DREAL³ Auvergne, DIRECCTE⁴ Auvergne, CARSAT⁵ Auvergne, Plate-forme 21 Maceo⁶, ADEME⁷, Pôle emploi Thiers-Ambert, Ville de Thiers, Communautés de communes de la Montagne Thiernoise, entre Dore et Allier et du Pays de Courpière. Ensemble, ils ont rédigé un cahier des charges pour confier une mission à un prestataire extérieur. Dans un premier temps, cette prestation comprendra un état des lieux des pratiques des entreprises en matière de développement durable, une analyse des points forts et des axes d'amélioration possibles et l'identification des freins et des leviers d'action. Puis viendra le temps d'élaborer un programme d'actions engageant les entreprises, les collectivités et les organisations professionnelles dans le but d'accroître les performances économiques, environnementales et sociales des acteurs économiques.

Développer l'écologie industrielle

Dans le cadre d'un projet porté par Maceo, par la délégation de Thiers de la CCI Puy-de-Dôme, par la Ville de Thiers et par le Parc, **vingt entreprises ont bénéficié d'un bilan de flux permettant de repérer les synergies possibles en matière d'écologie industrielle.** Fin 2011, elles ont décidé d'aller plus loin dans cette démarche en recherchant ensemble les moyens d'une meilleure valorisation des papiers, cartons et plastiques usagés, pour les petites entreprises comme pour les plus grandes. Un groupe de travail a mené cette réflexion et rédigé un cahier des charges pour confier à un prestataire unique la reprise et la valorisation la plus locale possible de ces déchets. Cette action, qui se poursuivra en 2013, montre que l'amélioration de la performance environnementale et sociale des entreprises peut aller de pair avec l'amélioration de la performance économique.



Valorisation des papiers et cartons.

¹Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne
²Agence de développement économique
³Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
⁴Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
⁵Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
⁶Association des acteurs du développement du Massif central
⁷Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Lancement des Eco-Trophées

- Après plus de 20 ans d'existence, le concours Création reprise d'entreprises en Livradois-Forez a évolué pour devenir les Trophées des entreprises du Parc Livradois-Forez qui récompensent, tous les deux ans, au maximum 12 entreprises du Livradois-Forez en création, reprise ou développement. Pour concourir, celles-ci doivent mettre en place des actions exemplaires contribuant au développement durable et répondant aux enjeux de la Charte du Parc : valorisation des savoir-faire, des ressources et de la culture locale, préservation des milieux naturels, renforcement du lien social et des solidarités.
- En 2012, 43 entreprises ont déposé un dossier de candidature. Le jury fera ses choix en janvier 2013. Chaque lauréat de la catégorie « Création ou reprise d'entreprises » recevra une prime de 1 000 à 10 000 euros et chaque lauréat de la catégorie « Entreprises en développement » bénéficiera

de la prise en charge d'une prestation de conseil pour un montant maximum de 3 000 euros.

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

En novembre 2012, la CRES Auvergne et le Parc ont signé une convention pour travailler ensemble à la préfiguration d'un Pôle Économie sociale et solidaire (ESS) en Livradois-Forez. Cette initiative originale était placée sous le haut patronage du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et de la Consommation et du Président du Conseil régional d'Auvergne. Ce pôle a plusieurs objectifs : mobiliser les acteurs de l'ESS ; accompagner les entreprises de l'ESS dans leurs démarches de mutualisation d'emplois, de biens et de services ; valoriser et faire connaître les bonnes pratiques des entreprises de l'ESS ; expérimenter de nouvelles pratiques.

Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction

Développer l'éco-construction

- Pour favoriser le développement d'une filière éco-construction dans le Livradois-Forez, le Parc mène prioritairement des actions visant à stimuler la demande en agissant sur la commande publique et sur celle des particuliers. Parallèlement, il travaille sur l'offre : programme de formation, mise en réseau des artisans, installation de nouveaux acteurs (22 participants).
- En 2012, il a organisé – à l'occasion de l'opération Ma Maison, Ma Planète – une rencontre sur l'intégration des critères de développement durable dans les marchés publics de la construction ou de la rénovation des bâtiments publics.
- Dans le cadre d'une collaboration avec le Parc, le GRETA² Livradois-Forez a formé, en trois ans, plus de 70 demandeurs d'emploi du bassin Thiers-Ambert à la maçonnerie éco-construction ; plus de trente d'entre eux se sont présentés au CAP de maçonnerie. Cette formation a été reconnue, en 2012, par l'inspection académique de Clermont-Ferrand qui a créé, par arrêté, le Certificat Eco-construcœur qui trace sa voie vers une reconnaissance nationale.
- L'exposition « Rénover et construire en Pisé en Livradois-Forez » - réalisée par le Parc en collaboration avec spécialistes du pisé – a été présentée dans 11 communes en 2012.

Relancer la construction terre

- Comme pour l'éco-construction, le Parc cherche à stimuler la demande de rénovation et de construction pour développer la filière « construction terre » puis à structurer l'offre.
- En 2012, les huit chantiers participatifs organisés par le Parc sur des bâtiments de communes volontaires ont attiré plus de 150 personnes. Les habitants sont invités à participer à un chantier d'amélioration du cadre de vie encadré par un professionnel du pisé. En échange de ce coup de main, ils apprennent de nouvelles techniques pour construire et rénover en terre.
- Le site internet <http://pise-livradois-forez.org/> qui présente les atouts du pisé et les adresses des professionnels a reçu 12 700 visiteurs.
- La plaquette « Rénover et construire en pisé dans le Parc naturel régional Livradois-Forez » - éditée en 2011 par le Parc, en collaboration avec des spécialistes - a été adressée à l'ensemble des professionnels concernés et distribuée aux visiteurs de l'exposition éponyme.
- L'exposition « Rénover et construire en Pisé en Livradois-Forez » - réalisée par le Parc en collaboration avec spécialistes du pisé – a été présentée dans 11 communes en 2012.

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

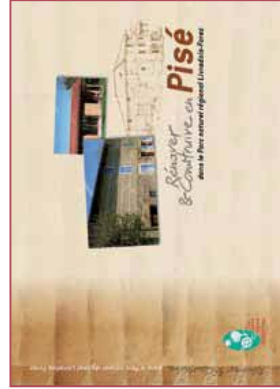
Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Documents d'urbanisme

- 16 des 93 communes incluses dans le périmètre du SCoT¹ du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud appartiennent au territoire du Parc : 10 communes de la Communauté de communes de Sauxillanges, 5 communes de la Communauté de communes Bassin Minier Montagne et une commune de la Communauté de communes des Coteaux de l'Allier. Ce SCoT doit donc être compatible avec la Charte du Parc (article L. 122-1-12 du code de l'Urbanisme). Aussi le Parc a été associé aux travaux d'élaboration et a participé aux réunions du comité de pilotage, aux séminaires et aux ateliers thématiques organisés par le Pays d'Issoire Val d'Allier.
- **Sud dont le Comité syndical a adopté le projet de SCOT en juin 2012.** Le bureau syndical du Parc a rendu un avis favorable à ce projet en recommandant qu'une attention particulière soit apportée à la rédaction des prescriptions et à la cartographie afin d'assurer la cohérence avec la Charte du Parc.
- Les 7 communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert ont décidé d'élaborer conjointement leur politique d'habitat, dans le cadre d'un Plan local d'habitat (PLH). En 2012, le Parc a participé aux travaux du comité technique et du comité de pilotage chargés de ce projet.
- Les 4 communautés de communes du bassin thiernois conduisent ensemble une réflexion stratégique sur l'habitat, dans l'objectif d'élaborer un PLH pour chaque EPCI². En 2012, le Parc a participé aux travaux du comité technique et du comité de pilotage chargés de ce projet.
- **Le PLUI³ de la Communauté de communes du Pays d'Olliergues (Puy-de-Dôme), approuvé par le Conseil communautaire en février 2012,** concerne les communes du Brugeron, de Marat, d'Olliergues, de Saint-Gervais-sous-Meymont, de Saint-Pierre-le-Bourlhonne et de Vertolaye. La communauté de communes a choisi de demander l'assistance de l'Etat (DDT) pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. La communauté de communes - assistée des partenaires techniques qui l'ont accompagnée pour l'élaboration du PLUI, dont le Parc, - a donc souhaité mettre en place un programme de formation-action à l'intention des élus, des secrétaires de mairie, des instructeurs de permis de construire et des services de l'Etat qui auront à rendre des avis en s'appuyant sur le contenu du PLUI. Le Parc a participé au montage de ce programme et à l'animation des séances.



Marzac-en-Livradois

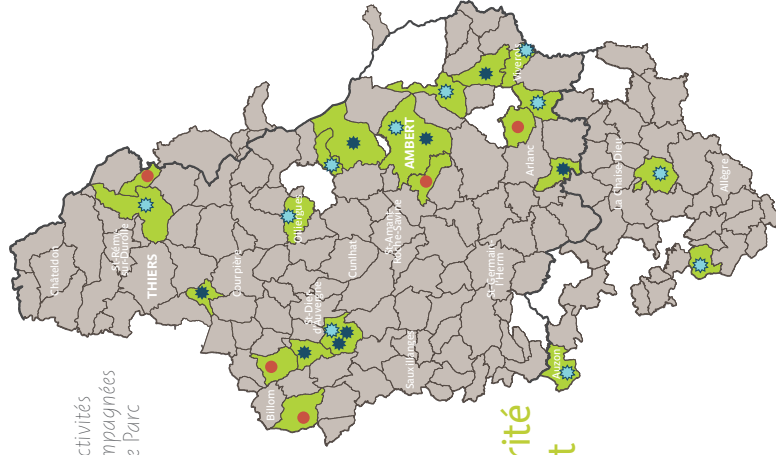


¹Chambre régionale de l'économie sociale
²Groupement d'établissements pour la formation continue

³Schéma de cohérence territoriale
⁴Etablissement public de coopération intercommunale
⁵Plan local d'urbanisme intercommunal
⁶Plan d'occupation du sol

— Outre la Communauté de communes du Pays d'Ollergues (voir ci-dessus) le Parc a accompagné, au cours de l'année 2012, 3 communautés de communes du Puy-de-Dôme – Pays d'Ambert, Pays de Cunlhat, et Vallée de l'Ance – pour l'élaboration d'un PLU, 4 communes du Puy-de-Dôme – Châteldon, La Monnerie-le-Montel, Saint-Dier-d'Auvergne et Sermentizon – pour l'élaboration ou la révision de leur PLU et 3 communes du Puy-de-Dôme – Bantsat, Saint-Flour-l'Étang et Saint-Jean-en-Val – pour l'élaboration ou la révision de leur carte communale.

Collectivités accompagnées par le Parc



Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Signalétique

— En 2012, le Parc a accompagné les projets de Schéma de signalisation touristique et économique portés par les communautés de communes des Côteaux de l'Allier, de la Montagne Thiernoise, du Pays d'Arlican, du Pays de Cunlhat et du Pays de Sauxillanges et par la commune de Thiers. L'animatrice intervient en appui de chaque collectivité pour la rédaction d'un cahier des charges, pour la réalisation d'un diagnostic de terrain et d'un état des lieux et pour la mise en œuvre de la stratégie de signalisation et de communication en tenant compte de la charte signalétique du Parc.

— **Le Parc a renouvelé les panneaux des 34 entrées principales et secondaires dans son territoire.**

— Un programme d'implantation aux entrées des communes de panneaux indiquant leur appartenance au Parc a été élaboré.

Habiter autrement les centres bourgs

— Le programme Habiter autrement les centres-bourgs, porté par le Parc (maîtrise d'ouvrage) et le Conseil général du Puy-de-Dôme, bénéficie de financements de l'Europe (Leader), de l'Etat (DATAR), du Conseil régional d'Auvergne, du Conseil général du Puy-de-Dôme, du Parc Livradois-Forez, des communes participantes et, le cas échéant des communautés de communes. Il répond à trois objectifs principaux :

— proposer une méthodologie transposable de reconquête des centres-bourgs en osant l'inattendu ;

— Le Conseil général du Puy-de-Dôme a intégré deux stagiaires étudiants en Droit social et sanitaire au sein de la circonscription médico-sociale de Thiers avec pour mission de réaliser un diagnostic social dans les centres-bourgs de Châteldon, Courpière et La Monnerie-le-Montel.

— Afin de permettre à l'ensemble des élus et techniciens des communes et communautés de communes membres du Parc et aux partenaires techniques et financiers du programme de prendre connaissance de l'avancée des études et des premières pistes de travail dégagées par chaque équipe pluridisciplinaire, le Parc a organisé, en décembre, un séminaire de restitution intermédiaire du programme. 90 personnes ont participé à cette demi-journée.

— Pour informer le grand public, et particulièrement les habitants et usagers des bourgs concernés, la presse locale est régulièrement contactée par le Parc (communiqués de presse). En 2012, 27 articles traitant ou évoquant ce sujet ont été publiés par La Montagne, La Gazette de Thiers et Puy-de-Dôme en Mouvement. France Bleu Pays d'Auvergne a diffusé deux émissions et France 3 Auvergne a réalisé un reportage sur Châteldon. Ce projet a également été présenté dans le Journal du Parc. En outre, la page d'accueil du site Internet du Parc offre un accès aux blogs et pages web mis en place par les équipes pluridisciplinaires. Le Parc a également

édité des affiches et flyers à l'intention des habitants et usagers des centres-bourgs.

— Plusieurs parcs naturels et collectivités extérieures au Livradois-Forez ont pris contact avec le Parc pour mieux connaître ce programme en vue de s'en inspirer.

Habitat groupé en autopromotion

Le programme Expérimentation d'une démarche d'habitat groupé en autopromotion présenté par le Parc en réponse à un appel à projets lancé en 2011 – à l'intention des parcs naturels régionaux – par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et par la DATAR a été retenu. Il s'appuie notamment sur un projet d'éco-hameau lancé en 2008 par la commune de Bertignat (Puy-de-Dôme) pour accueillir de nouveaux habitants. Maître d'ouvrage et coordinateur de l'opération, le Parc a organisé une consultation pour la sélection en juin 2012 d'une équipe chargée, d'une part, d'accompagner un groupe de familles dans une démarche d'auto-promotion et, d'autre part, mission d'assistance architecturale auprès de ces familles. Des réunions publiques ont été organisées afin de faire connaître la démarche et d'identifier de futurs acquéreurs. Des supports d'information ont été réalisés : une plaquette de promotion (600 exemplaires) et un blog mis à jour régulièrement (<http://bertignat.com/eco-hameau/>).



Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme

Atelier d'urbanisme

— La Charte du Parc prévoit de créer un « atelier d'urbanisme rural » pour développer une ingénierie territoriale adaptée au Livradois-Forez. Le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme ont fourni au Parc les moyens d'expérimenter, pendant trois ans, la mise en place de ce dispositif d'accompagnement de projets. Une phase importante de concertation s'est déroulée en 2011 avec l'étude de préfiguration. Le terme « Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez » désigne :

- l'Atelier proprement dit qui fonctionne comme un collectif des organismes qui interviennent auprès des collectivités du Livradois-Forez (Parc, EPCI, CAUE du



Atelier participatif à La Monnerie-le-Montel

Puy-de-Dôme, CAUE de la Haute-Loire, DDT de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme et Aduhme) et sont appelés à travailler ensemble et à se coordonner très régulièrement ;

- la cellule technique du Parc (appelée « Cellule urbanisme ») qui regroupe les chargés de mission qui sont à même d'aider les collectivités pour leurs projets d'aménagement, de paysage, d'urbanisme et d'architecture, par des conseils et un accompagnement technique durant la conduite du projet ; le renforcement de ses moyens humains lui permet d'apporter un soutien technique à tous les PLU et à tout projet d'aménagement.

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement territorial pour le développement harmonieux par la maîtrise de l'énergie, plus connue sous le nom d'Agence locale des énergies et du climat.

- L'Atelier s'appuie également sur un large réseau de partenaires - compétences publiques et privées - qui interviennent sur le territoire du Parc, dans les domaines de l'aménagement. Il s'agit de construire une culture commune avec ces partenaires.
- En 2012, au cours d'un séminaire de trois jours, les techniciens de la vingtaine de structures membres de l'Atelier ont mis au point la charte de l'Atelier et sa notice technique. **Avec l'adhésion de 13 communes de communes à l'Atelier d'urbanisme, l'objectif fixé pour 2012 a été atteint. Leur engagement et leur participation financière permettront la création de deux postes par le Parc en 2013**, dernière année d'expérimentation. En décembre 2012, le Parc et ses partenaires techniques ont signé la Charte d'engagement de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez, approuvant ainsi son fonctionnement en collectif à compter du 1^{er} janvier 2013.
- Au cours de l'année, plusieurs projets ont été suivis et accompagnés par la cellule

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles/Darsac

Des travaux de modernisation de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac se sont déroulés en 2012 : 1 350 traverses ont été changées et 2 passages à niveau réhabilités. A Peschadoires ont en outre été réalisés les aménagements nécessaires à l'obtention du statut d'itinéraire terminal embranché (ITE), avec un financement de l'Etat dans le cadre du plan rail. C'est le début d'un ambitieux programme de travaux - sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez créé en 2011 - qui permettra le développement de l'activité de tourisme ferroviaire, gérée par l'association AGRVAP Forez, et du transport de marchandises pour des entreprises situées à proximité de la voie. Les premiers trains de fret devraient circuler vers le réseau national en 2013. Depuis 2009, le Parc prend en charge l'animation, le suivi et la gestion de l'ensemble de ce projet.



La voie ferrée vers Vertolaye



AXE

4

Citoyen d'ici et du monde : l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Les Bistrotts de Massif

Sept Parcs sont partie prenante du projet Bistrotts du Massif Central, porté par l'IPAMAC. Ce projet part du constat que les bistrotts peuvent contribuer à donner une image attractive et accueillante d'un territoire. Restant souvent l'un des derniers (voire le dernier) commerces d'une commune, le bistrot rend de nombreux autres services. Mais la viabilité de ces établissements est fragile. Pourtant, c'est toujours au bistrot qu'habitants et visiteurs trouvent un espace de rencontres et d'échanges. Une programmation culturelle dans les bistrotts peut être un des outils de leur développement. En 2012, a été lancée une réflexion autour des facteurs de revitalisation des bistrotts : ramener les habitants vers ces lieux de convivialité, dans un souci aussi bien économique que social ; inventer, innover, développer de nouvelles formes de développement économique pour maintenir ces commerces ; proposer des outils aux élus, techniciens et bistrotiers qui veulent créer, rouvrir, maintenir, développer le bistrot d'une commune. Le Parc Livradois-Forez est le référent technique d'une étude socio-économique dont le cahier des charges a été rédigé et validé par les 7 parcs. Après consultation, une équipe a été retenue. Un comité scientifique réunissant 12 chercheurs de différentes disciplines est chargé de suivre cette mission.

Restructuration de la Maison du Parc

Le Parc a décidé de requalifier les espaces d'accueil et d'information de la Maison du Parc et, en 2012, il a préparé une consultation pour recruter un programmeur chargé de définir un projet. Cette réorganisation répond à :

- améliorer la mission d'accueil et d'information du public (touristes, usagers, habitants, porteurs de projets) et des utilisateurs de la Maison du Parc.



Le Demezeau par Pierrick Bourgault

- mettre en valeur les ressources et les richesses du Livradois-Forez,
- renforcer « l'appropriation » de la Maison du Parc par les habitants du Livradois-Forez,
- renforcer l'identité du territoire et valoriser les activités du Parc.

Centre de ressources

Le fonds documentaire pluridisciplinaire du Centre de ressources du Parc compte près de 6 000 références et une trentaine d'abonnements. Les livres et études sur les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles du Livradois-Forez y occupent une place importante. Ce Centre de ressources fournit donc aux chargés de missions du Parc, aux habitants, aux étudiants et aux personnes de passage de nombreuses informations sur le territoire. En 2012, 294 documents ont été prêtés.



— La numérisation du fonds se poursuit : plus de la moitié des documents du Centre de ressources sont numérisés et consultables à distance (www.parc-livradois-forez.org/centre-ressources).

— Un partenariat avec l'association Mémoires — Seconde guerre mondiale, résistance et déportation en Livradois-Forez permet au public de consulter, une fois par mois, le fonds documentaire de cette association.

— Le Centre de ressources réalise une revue de presse hebdomadaire.

— En partenariat avec l'ABLF et Ciné-parc, il a organisé trois événements à la Maison du Parc : la clôture du Prix littéraire Classé Polar (une centaine de participants), une rencontre de l'auteur Jim Fergus avec les lecteurs, après une balade sur les Hauts-Châteaux du Forez (70 personnes) et une soirée littéraire autour du roman « Une bouteille dans la mer de Gaza » et de son adaptation cinématographique, « Une bouteille à la mer » (50 personnes).

Le Parc Livradois-Forez fait peau neuve...

Depuis sa création, le Parc s'est attaché à la qualité visuelle des publications qui présentent la diversité des richesses du Livradois-Forez et des initiatives du Parc et de ses partenaires, dans tous les domaines qui sont de sa compétence. À l'occasion de l'adoption de sa Charte 2011-2023, le Parc s'est interrogé sur ces images et sur les valeurs véhiculées par un style graphique adopté plus de 20 ans auparavant. Avec une agence spécialisée, il a engagé un travail qui, sans mettre de côté les acquis, a permis d'explorer des pistes de progrès pour que les lecteurs se repèrent mieux dans le foisonnement et la diversité des publications du Parc, pour améliorer la lisibilité des documents et pour mieux structurer les messages. Surtout, il s'agissait d'affirmer les

valeurs de référence qui font vivre le projet du Parc. De ces réflexions est née une nouvelle charte graphique. La simplicité et la frugalité de la mise en page expriment la nécessité de développer des pratiques durables et solidaires, économes en espace et énergie. Le traitement graphique améliore la hiérarchisation et la lisibilité des publications : les maquettes du Journal du Parc, du Bilan annuel, de la Lettre du Parc, des monographies et des autres publications du Parc ont été entièrement renouvelées.

Le Journal du Parc

Comme chaque année, le Parc a publié deux numéros du Journal du Parc avec, dans chaque numéro, un dossier sur les richesses du Livradois-Forez. Le numéro paru en novembre a été consacré aux initiatives et actions du Parc et des collectivités en matière d'urbanisme. Un bel exemple de ce qu'est le Journal du Parc : une publication grand public, dont la rédaction est confiée à un journaliste, qui met en valeur les dynamismes du Livradois-Forez, montre des expériences, fait place à des points de vue originaux et diffuse des connaissances sur ses patrimoines. Le Parc ne s'y exprime pas de manière institutionnelle mais est valorisé par la parole de témoins. Chaque numéro, qui comprend 8 pages, est tiré à 50 000 exemplaires distribués dans les 48 500 foyers du périmètre du



* Association des bibliothécaires du Livradois-Forez



Accueil de Jim Fergus (à gauche) à Peyre-Mayou sur les Hauts-Châteaux du Forez

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable



Collyer, Carmaine, Tillon

Programme annuel d'animations scolaires

Partenariats

Le Parc propose de nombreuses actions à l'intention des jeunes et plus particulièrement des scolaires. Aussi est-il régulièrement sollicité par les enseignants ou par du personnel éducatif (par exemple les responsables des cantines) qui souhaitent être accompagnés dans leurs propres initiatives. Ne pouvant répondre à toutes ces demandes, il a choisi de confier de nombreuses animations dans les écoles à des prestataires professionnels et il soutient les projets portés par d'autres partenaires, notamment lorsqu'ils sont complémentaires de ses missions. En outre, pour renforcer les initiatives dans les domaines de l'éducation à l'environnement et de la culture, il apporte son soutien à plusieurs démarches. Ainsi, par exemple, il a répondu aux demandes des centres de loisirs de Cunhat et de Job qui l'ont sollicité pour des projets sur les oiseaux et sur le pisé.

Partenariat avec le CPIE du Velay

En 2012, dans le cadre du partenariat qui le lie au Parc, le CPIE du Velay a réalisé, à la demande de enseignants, 7 interventions dans 4 écoles primaires et 1 collège de Haute-Loire. Son équipe a apporté à celle du Parc une aide pour l'animation et le suivi du projet « Une action pour ton Parc ».

Une action pour ton Parc

L'initiative intitulée « Une action pour ton Parc » propose aux enseignants du Livradois-Forez une aide du Parc pour leurs projets scolaires - prise en charge financière d'une ou deux demi-journées d'intervention par classes - une aide à la conception de ces projets et la mise à disposition de maillots et d'outils pédagogiques. Au cours de l'année scolaire 2011-2012, 18 classes ont bénéficié d'animations, en salle ou sur le terrain, réalisées par le Parc ou d'autres intervenants.

La terre dans la construction

— Dans le cadre de son opération de promotion du pisé, le Parc a proposé aux classes de monter un projet sur le thème de la terre dans la construction. Il s'agissait de présenter ce matériau et la technique du pisé en Livradois-Forez pour réaliser une construction ou une œuvre. Au total, 30 classes ont participé, dont 3 collèges et 21 écoles primaires et élémentaires, chaque classe ayant bénéficié de 2 à 6 demi-journées d'animation en classe. Après avoir suivi une formation, 10 intervenants (animateurs environnement et patrimoine, architectes, artistes) ont accompagné les projets des classes. Les réalisations ont été diverses : un abri dans une cour, une cabane de jardin, un muret, un enduit coloré (terre et pigments) sur un mur existant... Plusieurs communes ont fourni du matériel et des matériaux nécessaires à la réalisation de ces projets, des employés municipaux les ont préparés.

— Le Parc a proposé aux classes de communiquer sur les moments forts de leur projet grâce à des communiqués de presse et à la lettre électronique du Parc transmise à la presse régionale, aux élus et aux abonnés à cette lettre. En outre, les réalisations ont été présentées sur le site internet www.pise-livradois-forez.org. 3 classes ont valorisé ces projets sur leur blog ou sur le site de la commune. 4 ont aussi fait appel à l'école du numérique afin de lier leur projet pisé et leur apprentissage numérique.

Parc.

Refonte du site Internet

En 2003, le Parc s'est doté d'un site Internet (www.parc-livradois-forez.org) géré et mis à jour en interne. Au fil des ans, un grand nombre d'informations y a été intégré ainsi que sur les sites annexes. Ce qui a quelque peu altéré la lisibilité et la cohérence de l'ensemble. En outre, les attentes des internautes ont évolué. Le Parc avait donc besoin d'un nouveau site plus fonctionnel, plus évolutif, respectant sa nouvelle charte graphique et dont tous ses techniciens puissent assurer la gestion, en totale autonomie. En 2012, il a engagé sa refonte.

Evaluation des actions du Parc

La Charte du Parc prévoit une évaluation continue du résultat des actions conduites et de leur impact. Dans une logique d'amélioration permanente de son intervention, l'évaluation vise à fournir des éléments pour juger et faire évoluer les politiques conduites et la stratégie du Parc. Le dispositif repose sur le suivi d'indicateurs, la réalisation de bilans annuels et pluriannuels des actions et la rédaction de monographies.

Suivi des indicateurs

Pour chaque objectif opérationnel de la Charte du Parc ont été créés un indicateur de réalisation et un indicateur territorial. Le premier traduit l'atteinte des objectifs opérationnels ; le second rend compte de l'évolution objective du territoire du Livradois-Forez. Au cours des premières années de mise en œuvre de la Charte, une valeur initiale et la valeur attendue pour 2023 doivent être arrêtées. En 2011 et 2012, une trentaine d'indicateurs (sur les 84 qui figurent dans le dispositif



d'évaluation) ont été renseignés. Les autres le seront en 2013.

Le Bilan du Parc

Le bilan annuel des activités du Parc est d'abord un document interne d'évaluation d'environ 150 pages dans lequel chaque membre de l'équipe rédige un point technique, financier et une analyse critique sur les actions prévues et réalisées. A partir de ce document, un bilan publié sous la forme d'un hors-série de La Lettre du Parc est rédigé par une journaliste et édité à 1 500 exemplaires adressés à l'ensemble des partenaires et aux élus du Livradois-Forez.

Première monographie thématique

La rédaction et la publication de monographies thématiques sur l'évolution du territoire font partie du dispositif d'évaluation. Ces monographies sont réalisées par l'équipe du Parc, en collaboration avec ses partenaires et les organismes compétents, sur la base d'une analyse d'indicateurs territoriaux, d'enquêtes, voire, si besoin, d'une expertise externe. En 2012 a été rédigée une première monographie consacrée au tourisme. Ce document de 24 pages présente, à partir des données existantes (offre, fréquentation, retombées économiques, impact du label Parc, connaissance des clients), un panorama du secteur du tourisme en Livradois-Forez, ses perspectives, le point de vue d'un expert sur la gouvernance du tourisme et une analyse des enjeux pour le territoire à l'horizon 2020. Cette monographie sera éditée à 2 000 exemplaires début 2013.

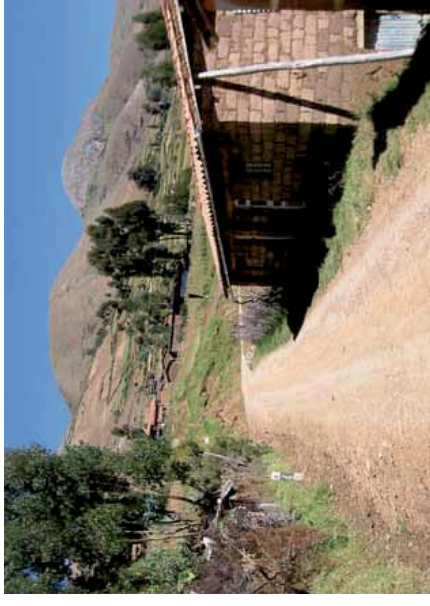


Capture de la page d'accueil en construction



Agir pour plus de solidarité

Développer les solidarités intergénérationnelles



Région de Grau - Pérou

Développer la coopération interrégionale et internationale

La fin du projet avec Grau (Pérou)

Depuis 2007, le Parc assure la maîtrise d'ouvrage du Programme de développement territorial de la vallée du Vilcabamba, un projet de coopération décentralisée mené avec l'association ASGOL-CV qui regroupe 15 communes de la province de Grau dans les Andes péruviennes. En 2012, aucun financement n'a pu être apporté à l'association ASGOL-CV. Cependant, l'association espagnole Madre Coraje, partenaire du Parc pour ce projet, a pu maintenir son engagement financier. L'équipe technique en place depuis 2009 - un directeur, un secrétaire-comptable et deux animateurs chargés de l'appui aux éleveurs pour la création d'unités de transformation de produits fermiers dérivés du lait et de la viande - a poursuivi le programme d'action. Malheureusement, contrairement à ce qui était prévu, elle n'a pas pu mobiliser de nouveaux financements locaux et internationaux pour pérenniser son activité. Les contrats des quatre salariés n'ont pas été renouvelés et le projet prendra fin en 2013.

* Asociación de gobiernos locales de la cuenca de Vilcabamba



Balades découverte

Depuis 1999, le Parc et ses partenaires (accompagnateurs, animateurs et offices de tourisme) proposent des balades nature et patrimoine. En 2012, 1 457 personnes ont participé à 162 balades. Depuis le lancement de cette initiative, plus de 20 000 personnes, habitants du territoire et visiteurs, ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir les richesses du Livradois-Forez en 1 600 balades. Se sont ainsi créés une offre de qualité, véritable vitrine du territoire, et un réseau informel des accompagnateurs et animateurs auxquels une formation annuelle est proposée.

Formation chapeau-souris

En partenariat avec le Parc, l'association Chapeau-souris Auvergne a organisé plusieurs manifestations dans le Livradois-Forez à l'occasion de la Nuit européenne de la chauve-souris. Une formation a notamment réuni sept intervenants d'éducation à l'environnement.

Participation à des manifestations

Le Parc a été sollicité pour intervenir à l'occasion de manifestations organisées à l'initiative des élèves d'établissements scolaires ou du grand public : Récup Art à Ambert (SI-VOIM d'Ambert), Ambert côté jardin, Forum de l'environnement à Thiers (Centre d'initiation et de sensibilisation à l'environnement de Thiers), Journée de valorisation des programmes « classes citoyennes » (La Catiche du lac d'Aubusson).



Deux outils pédagogiques

En 2010, le Parc a engagé la réalisation de deux prototypes d'outils pédagogiques. Le premier, destiné aux collèges, porte sur la biodiversité et le deuxième, destiné aux écoles primaires, sur les paysages. Après une phase de test, l'outil sur la biodiversité a été réalisé en 50 exemplaires en 2011 puis présenté aux enseignants au premier semestre 2012, à l'occasion de journées de formation. Testé au cours de l'année scolaire 2010-2011, l'outil sur les paysages pour le primaire a été modifié avant son édition à 50 exemplaires en 2012, puis sa diffusion au cours de l'année scolaire 2012-2013. Ce CD Rom permet de découvrir les différents paysages du Livradois-Forez, en photos et cartes. Il est prêt à être enseigné et participe aux formations et à ceux qui travaillent avec leur classe sur le thème des paysages.

Dans les établissements secondaires

- Le Parc a proposé aux établissements du secondaire d'accompagner leur travail sur la biodiversité par des présentations en salle et des sorties sur le terrain. En 2012, 11 établissements du Puy-de-Dôme ont bénéficié de ce soutien technique : huit collèges, deux lycées agricoles et un lycée.
- Le Parc a organisé trois séances de formation ou d'information à l'intention des enseignants ou animateurs. Consacrée à la découverte de l'expérimentation en cours de Sciences de la vie et de la terre (SVT) au collège, la première a réuni 8 intervenants. Quatre enseignants ont découvert les ressources pédagogiques proposées par le Parc. Par ailleurs, une formation sur la biodiversité a réuni 12 équipes pluridisciplinaires composées de professeurs de SVT et de géographie et de documentalistes de 12 établissements. Leur travail était étayé par des documents édités par le Parc, plus particulièrement le guide ressources biodiversité disponible sur son site Internet : <http://www.parc-livradois-forez.org/guide-ressources-colleges>.

Le Syndicat mixte

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les conseils généraux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil régional Rhône-Alpes et les EPCI. Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 65 membres répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 19 membres. En 2012, le Comité syndical s'est réuni 7 fois et a examiné 141 dossiers.

Le Comité syndical

Collège des communes

37 représentants des communes adhérentes et disposant d'une voix chacun.

PUY-DE-DÔME

Gérard Bérard, Maire de Glatagne-Montaignut;
Tony Bernard, Maire de Châtellain;
André Besset, Maire du Brugeron;
Pierre-Étienne Billard, Conseiller municipal de Fournols;
Lucien Chappat, Conseiller municipal du Monestier;
Véronique Faucher-Convert, Conseillère municipale d'Amberl; **Marcel Dabayle**, Maire-Adjoint d'Estandéuil;
Anne-Marie Delannoy, Maire de Saint-Rémy-sur-Durolle;
Amie Esteve, Conseillère municipale de St-Jean-Saint-Gervais;
Alain Faure, Maire de La Chaulme;
Jean-Marc Faure, Maire-Adjoint de Medeyrolles;
Nicole Fayette, Conseillère municipale de Sarmenthan;
Évelyne Francini, Conseillère municipale de Batsat;
Christophe Gathier, Maire-Adjoint de Dornazat;
Daniel Giraud, Maire d'Isson;

Alain Gréliche, Conseiller municipal de Saint-Dier-d'Auvergne;
Jacqueline Jouve, Maire-Adjointe de Cunlhat;
Gilles Laïque, Maire d'Aubusson d'Auvergne;
Sylvain Lamartine, Conseiller municipal de Montmorin;
Christiane Masson, Conseillère municipale de Saint-Alyre-d'Alanc;
Oddie Mora, Conseillère municipale d'Égliseuveau-près-Billom;
Andrée Moreton, Conseillère municipale de Saint-Férréol-des-Côtes;
Henri Planche, Maire-Adjoint de Viscomtat;

HAUTE-LOIRE

Robert Flouraud, La Chaise-Dieu;
Marie-Agnès Pettit, Allégre.

LOIRE

Claude Bourdelle, Noirétable.

Collège des Régions

7 représentants disposant de 10 voix chacun :

Gustave Alliot, Rosa Aranda, Marie-Michèle Bayle, André Dubourgnois, Éric Dubourgnois, Karine Vacant-Pasciuto, Isabelle Valentin-Prebet.

Collège des EPCI à fiscalité propre

(8 représentants disposant d'une voix chacun)

Véronique Bertholon, déléguée de la CC entre Allier et Bois Noirs;
Gérard Barton, délégué de la CC du pays d'Amberl;
Étienne Bied-Charreton, délégué de la CC des Montagnes du Haut-Foréz;
Gilbert Bonnefoy, Président de la CC du pays de Cunlhat;
Michel Gonin, Président de la CC du pays de Courpère;
Jean-Pierre Guillaumat-Taillet, délégué de la CC de Billom/Saint-Dier;
Philippe Meyzozent, Président de la CC du plateau de La Chaise-Dieu;
Alain Néron, délégué de Thiers communauté.

Le Bureau syndical

PRÉSIDENT

Tony Bernard.

VICE-PRÉSIDENTS

Éric Dubourgnois,
Robert Flouraud, **Michel Bravard**,
Jacques Roussel,
Anne-Marie Delannoy.

COLLÈGE DES COMMUNES

Christine Bedouin, **Tony Bernard**,
Véronique Faucher-Convert,
Carine Drouhin, **Gilbert Durfos**,
Jacqueline Jouve,
Jacques Roussel.

COLLÈGE DES RÉGIONS

Marie-Michèle Bayle,
André Chassagnie,
Éric Dubourgnois, **Rosa Aranda.**

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Michel Bravard,
Jean-Claude Daurat,
Robert Flouraud,
Yves Fournet Fayard,
Michel Bravard,
Claude Bourdelle.

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Gérard Barton,
Jean-Pierre Guillaumat-Taillet.

L'équipe technique

DIRECTEUR

Dominique Vergnaud
DIRECTEUR ADJOINT
Éric Cournot

Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

Nadine Nogaret, responsable du pôle, projection et gestion des milieux naturels
Delphine Graut, gestion de l'eau et des milieux aquatiques
Aurélien Gésell, Contrat territorial Dore-Amont
Chloé Dumessnil, Natura 2000
Emilie Ardoin, Natura 2000
Dominique Daurat, sites naturels sensibles
Nathanaël Lefebvre, réserves naturelles régionales

Serge Chalier, éducation à l'environnement
Jean-Claude Corbal, sensibilisation des scolaires à l'environnement
Annabelle Restoy, professeur correspondant culturel
Catherine Breuil, accueil et secrétaire du pôle

Pôle urbanisme, aménagement et énergie

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle, aménagement du cadre de vie
Juliane Court, architecture-urbanisme
Corenthin Buch, urbanisme opérationnel
Cynthia Durand-Lasserre, habitat-centres bourgs

Emilie Jallet, énergies
Dominique Girou, patrimoine bâti, publicité et signalétique
Valérie Arthaud, accueil et secrétaire du pôle

Cellule information, communication, relation avec les territoires

Jean-Pierre Fournoux, communication, éditions, patrimoines culturels
Claude Nowatny, relation avec les habitants et villes-portes
Karine Meyronne, centre de ressources

Pôle administration générale et logistique

Audrey Pimenta, responsable administratif et financier
Clémence Castelo, assistante de direction
Agnès Chassagnie, accueil et secrétaire
Marline Cayre, gestion du personnel
Christine Mondière, comptabilité
Solange Lhorstal, gestion administrative et financière du programme leader
Renaud Laira, informatique et systèmes informatiques
Elisabeth Rouaire, entretien
René Cognet, maintenance
Courriers envoyés : 118,56
Courriers arrivés : 15,87

Mouvements

ARRIVÉES

Emma Platon, accueil de nouvelles populations
Emilie Ardoin, Natura 2000
Aurélien Gésell, Contrat territorial Dore-Amont
Corenthin Buch, urbaniste
Dominique Vergnaud, Directeur Livradois-Foréz
Louisa Laon, Réseau installation forcier en Livradois-Foréz

SAISONNIÈRE
Priscilla Pirgrye a renforcé l'équipe de l'accueil pendant la période estivale.
Max Benehdadi, médiateur multimédia
Jérémy Cobani, ligne ferroviaire du Livradois-Foréz

DÉPART

Gérald Canal, Randonnée En Livradois-Foréz
Sabrina Gillet, paysage
Clément Debarge, inventaire des « chemins patrimoniaux »
Christine Veschambre, responsable administratif et financier

Jacques Fournier, Directeur
Corenthin Buch, urbaniste
Jean-Christophe Lacas, Association des Bibliothécaires du Livradois-Foréz
Caroline Bruyère, Antenne du CRP Livradois-Foréz
Florence Usamaz, ligne ferroviaire du Livradois-Foréz

SAISONNIÈRE
Priscilla Pirgrye a renforcé l'équipe de l'accueil pendant la période estivale.
Max Benehdadi, médiateur multimédia
Jérémy Cobani, ligne ferroviaire du Livradois-Foréz

SAISONNIÈRE
Nathanaël Lefebvre, réserve naturelle régionale de Malgouet
Caroline Fillaton, bilan et actualisation Docob plaine des Venennes
Louisa Laon, stage d'observation des ressources humaines

Partenaires

hébergés à la Maison du Parc

— Association des Bibliothécaires du Livradois-Foréz

Pauline Chalafre,

Karine Meyronne,

Max Benehdadi

— Syndicat intercommunal « Cène Parc » :

Christophe Jeanpetit,

Candice Rousseau,

Chantal Perron,

Patrice Jouve

— Randonnée En Livradois-Foréz :

Sébastien Giraud

Gérald Canal

Alexandra Chatelet

— Maison du Tourisme :

Brighte Avès

— Réseau installation forcier en Livradois-Foréz :

Nicolas Delorme

Louisa Laon

— Antenne du CRPF :

Anthony Cubaynes

Le budget

Le montant total du Budget Primitif 2012 s'élève à 4 186 765 €, soit une augmentation de 3,6 % par rapport au budget 2011 qui s'élevait à 4 035 825 €.

Cette progression du prévisionnel résulte de la combinaison des éléments suivants :

- une baisse du budget de fonctionnement de la structure hors dotation aux amortissements de près de 2,2 % ;
- une augmentation du programme d'actions inscrites au titre de 2012 de 20 % ;
- la baisse du budget d'investissement de 28 %.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire 2012, le montant budgété total était à hauteur de 6 697 977 € en recettes et en dépenses.

2012 a été une année chargée en réalisations : 1 109 mandats pour régler les factures et 460 titres de recettes émis.

Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2010	réalisé 2011	réalisé 2012
CR Auvergne	1 443 986,87	1 437 377,62	1 434 578,86
CR Rhône-Alpes		48 810,00	48 089,75
CG 63	669 023,00	708 439,86	583 458,92
CG 43	79 100,00	71 666,00	64 074,00
CG 42		21 222,00	20 691,45
État	0,00	3 471 79,85	170 510,62
DREAL	125 210,32	118 948,12	97 362,74
Europe	89 777,37	304 224,41	121 440,35
Communes	170 163,00	152 101,50	156 208,50
Autres participations	424 948,39	365 494,16	471 442,10
FCTVA	18 832,67	51 007,05	22 531,39
TOTAL	3 021 036,62	3 626 470,57	3 190 388,68

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2012 est de 4 286 748,41 €.

Il faut noter l'inscription en 2012 d'une importante opération de régularisation comptable de 1 096 359,73 €. Sans cette opération, le montant réalisé est de 3 190 388,68 €.

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2012 est de 2 946 691,18 €.

(hors investissements) et 189 772,34 € restant à réaliser.

	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	237 640,59	231 984,09
AXE2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	265 220,16	226 025,22
AXE3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	165 205,82	170 491,05
AXE4 / « Citoien d'ici et du monde » : l'Homme au cœur du projet	211 215,17	105 035,76
Sous-total actions	879 281,74	733 536,12
Structure	2 067 409,44	2 456 852,56
TOTAL	2 946 691,18	3 190 388,68

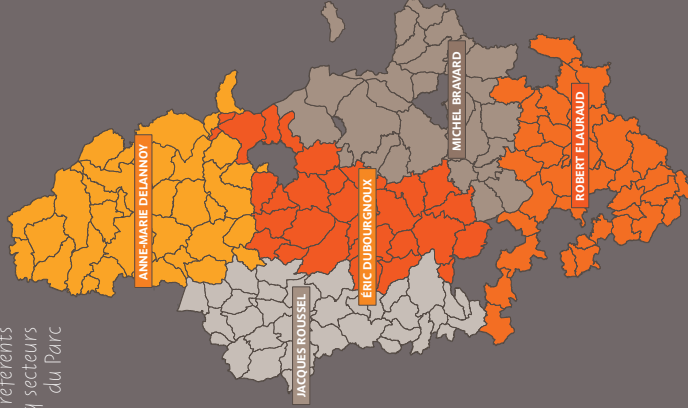
Animations des Intercommunalités

Le réseau des animateurs de communautés de communes du Livradois-Forez (RALF) s'est réuni à trois reprises en 2012 (à Arlanc au printemps, au Brugeron en été et à Vicle-Comte à l'automne). Chacune de ces réunions est l'occasion de faire le point sur une action conduite par le Parc, sur l'avancement des actions de chacune de ces intercommunalités, d'échanger sur les méthodes de travail et sur le montage de ces actions.

Les animateurs de communautés de communes se sont retrouvés régulièrement pour des réunions à la Maison du Parc, notamment pour la création de l'atelier d'urbanisme rural.

Afin de renforcer le lien indispensable entre le Parc et les communes, chaque vice-président du Parc est référent d'un secteur géographique du Parc. Le territoire du Parc a ainsi été découpé en cinq secteurs. Chaque année, une réunion territoriale est organisée dans chacun de ces secteurs

Les élus référents pour les cinq secteurs du Parc



© Parc naturel régional Livradois-Forez

Le parc, formidable levier financier

Le Parc est un formidable levier de financement pour le Livradois-Forez : pour 1,5 € par habitant de cotisation des communes, 43 € par habitant re-viennent sur le territoire.

pour les élus des communes et communautés de communes afin de faire le point sur les principales actions du Parc et surtout de répondre aux questions et recueillir les attentes de chacun. En 2012, ces réunions ont eu lieu le 14 février à Ambert, le 9 mars à Saint-Éloy-la-Glaçière, le 20 mars à La Chaise-Dieu et le 4 avril à Thiers. Entre vingt et trente élus ont participé à chaque réunion.

Programme Leader

Depuis 2008, le Parc gère et met en œuvre un nouveau programme Leader doté de 1,736 million d'euros de crédits européens alloués, d'ici la fin de l'année 2014, à des opérations initiées par des collectivités, des associations, des entreprises... dans un territoire regroupant 15 communautés de communes du Livradois-Forez.

En 2012, le Comité de programmation Leader s'est réuni à trois reprises. Il a examiné et décidé la programmation de 24 opérations représentant une contribution de crédits européens Leader de 266 157 euros. Au 31 décembre 2012, 68 % de l'enveloppe totale était programmée. En poursuivant ce rythme, la totalité de l'enveloppe devrait être programmée en fin 2013, soit un an avant la fin du programme.

Parmi les opérations soutenues, figure la création par la commune de Saint-Jean-des-Ollières d'une bibliothèque et d'un logement dans le bâtiment de l'ancienne poste. Ce bâtiment public sera le premier à obtenir le label BBC (bâtiment basse consommation) en rénovation dans le Livradois-Forez. S'agissant d'une rénovation exemplaire d'un ensemble bâti ancien visant, d'une part, à atteindre de bonnes performances énergétiques et, d'autre part, utilisant des matériaux écologiques, une aide de 13 726 euros a été allouée pour le paiement des honoraires de maîtrise d'œuvre.

Après l'adoption de son projet éducatif territorial, en 2011, la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise a décidé de créer un nouveau service pour l'accueil des adolescents, installé dans les locaux du pôle enfance-jeunesse de Ceilles-sur-Durolle. Une aide du programme Leader de 14 974 euros lui a été attribuée pour l'embauche d'un animateur chargé de mettre en œuvre des actions spécifiques pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans.

Le réseau des Parcs

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les 48 Parcs naturels régionaux représentent
près de 4 200 communes,
23 régions et 71 départements,
3,55 millions d'habitants
et près de 15% du territoire (hors DOM).



www.parcs-naturels-régionaux.fr

La lettre du Parc - Bilan 2012
numéro hors-série - Juillet 2013

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Tony Bernard
Dépôt légal : 3^e trimestre 2013 - ISSN 0767-7865 - Tirage : 1500 exemplaires - Rédaction : Sylvie Jolivet
Crédits photos : photothèque du Parc, Jean-Luc Mavel, Christophe Comus, Jérôme Palle, Michel Thénod, Marcel Duquenne, Pierrick Bourguil, GEPA S. Esnoui, Ribette et Orjabin, Lecarpentier et Bellanger

Conception graphique : SCOP Presenc'04 73 95 38 12 - Mise en page : Parc Livradois-Forez - Impression : Imprimerie Decombat.



Danse du sabat. (Courrière 2002)

Partenariat avec les « villes portes »

— L'opération innovante de valorisation du patrimoine culturel immatériel portée par le SIVOM d'Ambert est une véritable action culturelle pluriannuelle comprenant notamment un travail de collecte de générations (interventions en milieu scolaire), l'accompagnement d'événements et la formation des acteurs locaux. En 2012, le démarrage de ce programme ambitieux a été financé à hauteur de 5 500 euros par le programme Leader.

La Charte du Parc prévoit d'organiser et de renforcer des partenariats avec les « villes portes », pour une solidarité urbain-rural. La volonté du Parc est de développer des échanges de compétences, de mutualiser des expériences, d'améliorer les connaissances... En 2012, une réflexion a été engagée avec Clermont Communauté. Plusieurs pistes de collaboration ont été évoquées : l'urbanisme et les paysages, les transports et les déplacements, la communication, la biodiversité (trames verte et bleue), les réseaux culturels. Ce rapprochement devrait être formalisé en 2013.



Crépuscule sur les Hautes-Chaumes : lumières des villes aux portes du Livradois-Forez

Pôle d'excellence rurale

Ressource naturelle essentielle du Livradois-Forez, la forêt est également à l'origine d'une filière économique qui représente le plus fort potentiel de transport par rail, pour les produits finis et les produits connexes des scieries. Pour développer son exploitation, l'ensemble des acteurs se propose d'expérimenter une démarche de tri et de paiement à la qualité des bois. Des financements du PER soutiendront à hauteur de 150 000 € par entreprise, les investissements réalisés par cinq scieries volontaires pour s'engager dans cette démarche.

En juillet 2011, l'Etat a retenu le dossier de candidature du Parc à la seconde génération de pôles d'excellence rurale (PER). Ce projet comprend deux volets : développer le fret ferroviaire en Livradois-Forez et valoriser la ressource bois. La sauvegarde de la voie ferrée qui traverse le Livradois-Forez sur près de 150 km a toujours été une priorité pour les élus du Parc. Le syndicat mixte regroupant les communautés de communes riveraines - créé en 2011 - est maître d'ouvrage d'un programme de travaux de réhabilitation de la voie et d'investissements nécessaires au développement d'une activité de fret ferroviaire. Ce projet d'un montant de 16 million d'euros - mené entre 2011 et 2014 - est également subventionné par le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme.



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc naturel régional Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57
Fax 04 73 95 57 84
Courriel info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org



Rhône-Alpes

